Vol 17 # 14 • Du 4 au 10 Octobre 2023

Haiti 20 gdes/ USA $1.50/ France 2 euros/ Canada $2.00



1583 Albany Ave, Brooklyn, NY 11210 Tel: 718-421-0162

Email: editor@haitiliberte.com Web: www.haitiliberte.com

FEU VERT DU CONSEIL DE SÉCURITÉ À L'INVASION D'HAÏTI



Voir page 3

Le 2 octobre 2023, le Conseil de sécurité de l'ONU adopte la résolution 2699 autorisant une mission multinationale parrainée par les États-Unis pour le soutien à la sécurité en Haïti

CANAL DE LA RIVIÈRE MASSACRE, L'ARROGANCE DU PRÉSIDENT LUIS ABINADER !



Voir page 4

La mobilisation populaire et la détermination des citoyens auxquelles nous assistons pour achever au plus vite le canal sur la rivière Massacre a été la réponse la plus claire que le peuple haïtien a envoyée aux autorités dominicaines

Masak Pèsil: Twouiyo masakre 35 mil Ayisyen

Page 6

UN Security Council Finally Provides Fig-Leaf for U.S. - Sponsored Invasion of Haiti

Page 9



Pourquoi Haïti doit suivre l'exemple politique actuel de l'Afrique francophone

Page 7



Les États-Unis ne peuvent pas faire face à la défaite

Page 10-11



Mobilisation en Italie pour la libération de Khaled Al Qaisi

Page 17



1583 Albany Ave
Brooklyn, NY 11210
Tel: 718-421-0162
Fax: 718-421-3471

3, 2ème Impasse Lavaud
Port-au-Prince, Haiti

Email :
editor@haitiliberte.com

Website :
www.haitiliberte.com

DIRECTEUR
Berthony Dupont

RÉDACTEUR EN CHEF
Victoria T. H. Sylvain

RÉDACTION
Berthony Dupont
Wiener Kerns Fleurimond
Kim Ives
Guy Roumer

CORRESPONDANTS
EN HAITI
Daniel Tercier
Bissainthe Anneseau

COLLABORATEURS
Marie-Célie Agnant
J. Fatal Piard
Catherine Charlemagne
Pierre L. Florestal
Yves Camille
Jacques Elie Leblanc
Claudel C. Loiseau
Henriot Dorcent
Dr. Antoine Fritz Pierre
Eddy Toussaint
Edmond Bertin
Robert Garoute
Jacques Nési
Ed Rainer
Elysée Luckner Vil

ADMINISTRATION
Marie Laurette Numa
Didier Leblanc

DISTRIBUTION: MIAMI
Pierre Baptiste
(786) 262-4457

COMPOSITION ET ARTS
GRAPHIQUES
Mevlana Media Solutions Inc.
computertrusting@gmail.com

C'est le peuple qui doit décider !

Par Berthony Dupont

La décision d'achever la construction du canal sur la rivière Massacre à Ouanaminthe relève tout d'abord de la seule initiative des masses paysannes du Nord-Est, et ensuite de la majorité du peuple haïtien qui persiste par leur volonté, leurs convictions profondes et leur engagement à ne pas courber l'échine tout en espérant qu'un jour, elle s'en sortira héroïquement de sa situation lamentable et déplorable.

C'est le rôle de tout peuple conscient et conséquent, qui sait qu'il est en droit de prendre en main sa destinée, d'être le Gouverneur de la rosée de sa vie comme l'avait indiqué Jacques Roumain dans son roman éponyme. Ce faisant, il remettait en cause l'ordre établi par le système capitaliste, tels que : la misère, la haine, la pauvreté, l'insécurité, l'exploitation, l'oppression, et la domination étrangère contre les peuples épris de liberté, de paix et de justice sociale.

Le mouvement de solidarité et de prise de conscience nationale qui se déroule sur la frontière haitiano-dominicaine, ne doit pas rester sans issue, car il amène déjà dans le quotidien haïtien toute une multitude de réflexions positives. Bien que les divergences sont réelles et affecteront, sans nul doute, les relations entre les deux pays, le peuple haïtien ne peut en aucune circonstance modifier ses options. Elles doivent être irréversibles, malgré l'ordre donné par Luis Abinader d'arrêter le canal, et le silence complice de l'Etat haïtien qui humilie ses compatriotes en les traitant comme des parias abandonnés. Pour essayer de ramener l'eau, puisque c'est « la vie ou la mort » pour les misérables paysans qui ont été contraints de délaisser leurs cultures vivrières ; le peuple haïtien n'a qu'un seul choix, c'est de crier : En Avant !

Il faut que cette politique destructrice de la classe politique traditionnelle s'arrête. Que les hommes, les femmes et les enfants, qui s'établissent chaque jour sur le champ du combat au prix d'efforts surhumains ne négligent rien. A ce carrefour, il faut faire triompher la cause de l'unité nationale, pour y parvenir, non seulement, il faudra en finir avec le gouvernement de Ariel Henry mais aussi rompre avec la continuité du système capitaliste et ses gouvernements vassaux de toutes couleurs politiques aux ordres des puissances impérialistes qui se dérobent de leurs responsabilités, même les plus élémentaires qui pis est sans aucune perspective d'avenir.

Cette lutte autour de la construction du canal dans la rivière Massacre doit non seulement contribuer à l'unité de toute la classe ouvrière mais aussi de toutes les organisations progressistes, révolutionnaires rassemblées dans un combat de classe contre le régime corrompu et pourri et sa politique antidémocratique, et antipopulaire.

Il ne faut pas rester à la surface des choses, et il faut montrer au monde qu'il y a une issue. Pour ce faire, il va falloir liquider cette vieille machine pourrie et corrompue de l'Etat, en la stoppant sur tous les terrains d'action. Il faudra parler d'une même voix, et emprunter une seule voie. Alors nous pourrions changer les choses, en mettant en cause la politique actuelle qui détruit tous les acquis sociaux.

La lutte pour changer le pays doit définitivement passer par l'unité des jeunes, des travailleurs et des paysans dans un mouvement de rupture totale avec les puissances tutrices.

De la même façon que le peuple a pris en main la construction du canal, il peut également prendre la décision ultime de reconstruire l'Etat haïtien, en commençant par chasser le pouvoir en place et le remplacer par un gouvernement des travailleurs.

Il faut battre le fer pendant qu'il est chaud. Tout comme la construction du canal ne doit pas s'arrêter, la lutte politique non plus ne doit pas s'arrêter. C'est elle qui commande !

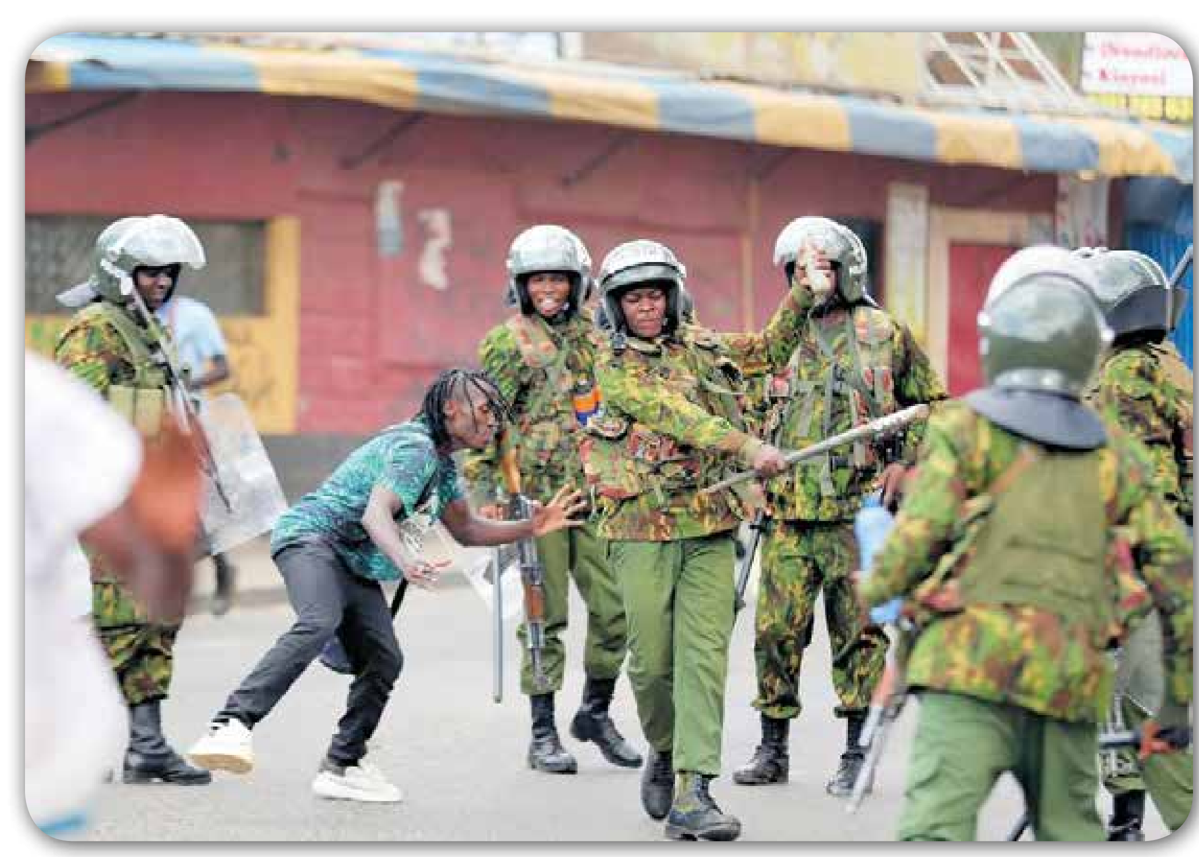
C'est une révolution à la fois politique et sociale que le peuple est en train de construire. Il ne faut pas l'arrêter, ni la faire à demi. Evidemment, cela requiert un haut niveau d'organisation. Car, ce qui manque sérieusement c'est l'absence d'un parti révolutionnaire pouvant l'orienter et l'amener jusqu'au bout du tunnel.

Aux côtés de ceux qui construisent le canal, ce n'est pas par hasard qu'il y a des femmes, des paysans et des jeunes. C'est l'unité la plus totale, la plus efficace qui doit déboucher sur un projet national de classe.

À la hauteur de cette situation, il n'est pas suffisant de construire ou d'achever le canal, sans utiliser cette énergie agissante comme un catalyseur déterminant vers une plus grande lutte. Car seule la prise du pouvoir par la classe ouvrière, les opprimés des ghettos et de tous les exploités peuvent changer la société de fond en comble et rendre effective et profitable la réalisation du canal. Voilà pourquoi nous continuons toujours le combat de classe, pour l'unité de tous les travailleurs pour la défense de leurs droits et surtout balayer Ariel Henry ainsi que toutes ses composantes de la classe dirigeante.

C'est le peuple haïtien qui a décidé la construction d'un canal sur cette rivière frontalière. Il doit en être de même concernant les activités politiques, et c'est cela la démocratie. C'est le peuple dans son ensemble qui est souverain et de plein droit qui peut décider, dicter la façon de gouverner son pays, pas l'oligarchie répugnante, et l'impérialisme américain qui vont utiliser une force internationale pour justifier leurs actes de barbaries de terreur et de meurtre.

Feu vert du Conseil de sécurité à l'invasion d'Haïti



La police kenyane à Nairobi brutalise un manifestant en mars 2023. Photo AP/Brian Ingang



Le ministre haïtien des Affaires étrangères Jean Généus lors de la réunion du Conseil de sécurité de l'ONU du 2 octobre 2023. Photo ONU/Evan Schneider

Par Kim Ives

Le Conseil de sécurité de l'ONU a fourni enfin une feuille de vigne à une autre invasion d'Haïti parrainée par les États-Unis

Il a fallu un an à l'organisme pour le faire, mais le Conseil de sécurité des Nations Unies a finalement voté le 2 octobre 2023 une force militaire non-onusienne déployée par Washington et chargé d'intervenir à nouveau en Haïti pour la troisième fois en trois décennies.

Après sept révisions, 13 des 15 pays membres du Conseil de sécurité de l'ONU ont voté pour la résolution 2699 rédigée par les États-Unis et l'Équateur pour « autoriser » pour un an la mission dite « multinationale de soutien à la sécurité » (MSS), un ensemble de 13 nations pour la plupart de petite taille qui seront dirigées par un contingent de 1 000 policiers kenyans.

La Russie et la Chine se sont abstenues lors du vote en raison de leur méfiance à l'égard des véritables objectifs de la mission.

Cette invasion proposée est donc différente de celles de 1994 et 2004, qui impliquaient de véritables « casques bleus » de l'ONU, sous le contrôle et la surveillance du Conseil de sécurité lui-même. La formule sans précédent du MSS serait théoriquement supervisée par le Kenya, mais en réalité par les États-Unis.

Washington voulait que la mission, que le gouvernement du Premier ministre Ariel Henry a demandée au Conseil de sécurité de l'ONU le 6 octobre 2022, ait la couverture de la bénédiction de l'ONU, ce que le Washington Post et le New York Times ont consciencieusement noté n'était pas « nécessaire ». .»

En effet, le déploiement est triplement illégal : 1) en vertu de la constitution du Kenya, selon l'ancien juge en chef kenyan, le Dr Willy Mutunga, 2) en vertu de la Constitution haïtienne de 1987, dans laquelle l'article 263-1 interdit explicitement les troupes étrangères sur le sol haïtien, et 3) même en vertu de l'article 43 du chapitre 7 de la Charte des Nations Unies, qui autorise uniquement le déploiement de troupes « pour maintenir ou restaurer la paix et la sécurité internationales », c'est-à-dire les conflits armés entre États, et non les conflits internes.

La dernière fois que Washington a pu utiliser l'ONU de cette manière pour sanctifier ses desseins, c'était comme une charge pour la guerre de Corée, il y a 73 ans, lorsque l'Union soviétique boycottait temporairement le Conseil de sécurité de l'ONU et que le Taiwan de Chiang Kai-shek détenait le siège permanent appartenant au Parti populaire de la République de Chine.

L'ambassadeur américain Jeffrey DiLaurentis s'est dit satisfait du vote en expliquant que Washington avait réussi « à créer une nouvelle manière de préserver la paix et la sécurité mondiales » qui pourrait mettre fin à la réalité multipolaire moderne du droit de veto de la Chine et de la Russie sur le « maintien de la paix » de l'ONU au conseil.

« Les demandes justifiées de la Russie concernant des détails sur le concept de cette opération, les modalités de recours à la force et les stratégies de retrait des contingents sont restées sans réponse », a déploré son ambassadeur Vassily Nebenzia dans sa déclaration post-vote. *« En outre, nous avons eu l'impression que cette mission non onusienne allait obtenir une légitimité de niveau onusien grâce à une décision mal préparée et insuffisamment réfléchie du Conseil. »*

« La Russie ne peut pas accepter d'invoquer le chapitre 7 presque aveuglément », a poursuivi Nebenzia. *« L'histoire d'Haïti a suffisamment d'expérience en matière d'ingérence étrangère irresponsable, et c'est exactement ce qui a déclenché une spirale de dégradation que le peuple haïtien est incapable de surmonter depuis des années. Il serait imprudent de notre part d'autoriser un nouveau recours à la force en Haïti sans être pleinement conscients des paramètres de la mission. En outre, le concept de l'opération devrait être soumis au Conseil pour approbation plutôt que d'être étudié comme un fait accompli.*

« Partant des principes de respect de la souveraineté et de non-ingérence dans les affaires intérieures, la Chine a toujours adopté une approche prudente et responsable concernant l'invocation par le Conseil du chapitre 7 sur l'autorisation du recours à la force », a déclaré l'ambassadeur chinois Zhang Jun en expliquant l'abstention de sa nation. Auparavant, *« il y a eu des précédents d'abus de l'autorisation du chapitre 7... Sans un gouvernement légitime, efficace et responsable en place, tout soutien extérieur ne peut guère avoir d'effets durables »*.

Mais malgré l'objectif déclaré de la mission consistant simplement à fournir « une assistance technique pour soutenir la Police nationale haïtienne », le Kenya, et par extension Washington, dirigera Haïti lorsque la force arrivera puisque « les règles d'engagement et toutes les directives sur l'usage de la force sont à être élaborées par les dirigeants de la mission multinationale de soutien à la sécurité », qui n'a besoin que de « consulter » « Haïti et les autres États membres participant au MSS », indique la résolution.

En effet, un ancien aviateur du Commandement des opérations spéciales de l'Air Force, qui est en contact constant avec les forces spéciales américaines déployées en Haïti il y a plus d'un mois, s'est moqué de l'idée selon laquelle les troupes de Washington ou le MSS « aidaient » simplement Haïti.

« Aidez-vous le gouvernement haïtien ? Oui. Contrôlez-vous qui fait partie du gouvernement haïtien ? Oui. Influencez-vous qui fait partie de ce gouvernement ? Oui », a déclaré Jean-Pierre Alfred au correspondant de Redacted Dan Cohen. « Donc, essentiellement, vous avez dépassé les limites de la simple assistance. Maintenant, vous contrôlez, faites et décidez.

En ce sens, l'ambassadeur de



L' ambassadeur Vassily Nebenzia de la Fédération Russe



L'ambassadeur de la Chine Zhang Jun

Russie avait raison de déclarer dans son explication d'abstention : *« Toute ingérence de forces extérieures dans le processus politique interne est inadmissible »*.

Alfred a également souligné que le vote de l'ONU était en réalité plus une question d'apparence qu'autre chose. *« Si la résolution n'est pas adoptée, cela n'a pas d'importance »*, a-t-il déclaré avant le vote. *« Tout cela signifie qu'au lieu d'une action ouverte, vous avez maintenant une action secrète, et l'action secrète a eu lieu sans résolution. Comme je l'ai dit, les Bérets verts [américains] sont sur le terrain depuis au moins 45 jours. »*

Canal de la rivière Massacre, l'arrogance du Président Luis Abinader !



Des travailleurs sur le site de la construction du canal de la rivière Massacre

Par Wiener Kerns FLEURIMOND

Onze contre un, tout est dit. Onze, oui vous avez bien lu. Onze, c'est le nombre de canaux dont dispose déjà la République dominicaine sur la rivière Massacre délimitant la frontière avec la République d'Haïti. Onze canaux construits depuis des lustres sur cette rivière du côté dominicain sans jamais soulever la moindre récrimination, ni opposition, ni contestation de la part des autorités haïtiennes ni aucun Haïtien, d'ailleurs. La République dominicaine dispose ou se sert de cette rivière frontalière comme si elle était sa seule propriété exclusive. L'attitude du Président dominicain, Luis Abinader, depuis la reprise de la construction du premier canal du côté haïtien sur le rivière Massacre, est plus que révélatrice de l'état d'esprit des autorités dominicaines vis-à-vis des Haïtiens qu'elles n'ont jamais considérés comme des êtres égaux aux dominicains.

En vérité, dans ce conflit de l'eau, imposé par le Président Luis Abinader à Haïti, les gens de bon sens diront que c'est un grand service qu'il rend aux Haïtiens en réagissant avec une telle arrogance face à l'unique canal en cours de construction du côté haïtien. Et cette réaction a mis en évidence comment les élites dominicaines considèrent réellement ceux avec qui leur pays partage l'île d'Haïti. Pour les dominicains, il ne doit avoir ou exister qu'une seule relation avec les Haïtiens : celle de maître et d'esclave. Une conception assez curieuse et paradoxale à la fois dans la mesure où ce peuple ne fut vraiment libéré du joug espagnol en février 1844 que grâce à l'aide des Haïtiens qui eux, de leur côté, ont en horreur le dictat des étrangers sur leur territoire et l'esclavagisme. N'étant pas technicien ni ingénieur, nous n'entrerons pas dans les détails de la faisabilité de ce canal sur cette rivière. Nous essayons seulement de comprendre la psychologie des dirigeants dominicains et cherchons à suivre leur logique vis-à-vis de la République d'Haïti.

Depuis le début de cette crise de l'eau et la paranoïa dont surtout fait preuve le chef de l'Etat dominicain soutenu dans sa folie guerrière par une partie de la classe politique de son pays, tout a été dit à propos des Traités internationaux entre les deux Etats. Donc, inutile de revenir sur le déploiement des centaines de milliers de soldats sur la frontière comme pour impressionner et faire peur aux Haïtiens qui seraient obligés de jouer à la politique de l'autruche et donc stopper net les travaux du canal. Pour commencer, le Président Luis Abinader, dans ce dossier, a fait preuve d'ignorance sur deux choses. Premièrement, il démontre son ignorance de l'histoire d'Haïti et du peuple haïtien qui n'a jamais reculé devant rien ni personne quand il s'agissait de défendre même pas ses intérêts mais sa dignité, son honneur et le principal, sa liberté. Abinader n'ignorait certainement pas, que les Haïtiens, dans une certaine mesure, accepteraient tout de la part de leurs dirigeants, mais jamais ils ne baisseraient la tête devant un étranger. C'est dans leur gène ! Pire, devant un dominicain qu'on appelait autrefois « panyol » par mépris.

Penser les intimider ou les effrayer en déployant une armada de soldats en face d'eux, c'est de la pure provocation tout en prenant le risque absolu de provoquer une guerre entre les deux Etats qu'il est impossible pour les dominicains, même en supériorité militaire, de gagner. La rage de vaincre des haïtiens face aux dominicains est séculaire. Autant ils n'ont jamais considéré les dominicains comme leurs ennemis, autant ils n'accepteraient jamais de vivre sous leur domination ni même d'imaginer qu'ils pourront perdre une guerre face à eux. C'est impensable pour chacun des haïtiens. Sans entrer dans l'histoire ni parler des expéditions militaires de jadis menées par Dessalines, Boyer et autres, la supériorité numérique d'Haïti est plus qu'un atout lui donnant un avantage que jamais les dominicains ne pourront réduire à sa solde même en possédant une puissante force armée qui n'a jamais impressionné personne de l'autre coté de la frontière. Deuxièmement, Luis Abinader oublie vite que le contexte de 1937 n'est plus le même.

Période au cours de laquelle (octobre 1937) les soldatesques du général-dictateur Rafael Leonidas Trujillo Molina et sa Milice avaient massacré comme des chiens 35 mille compatriotes Haïtiens sans défense et désarmés travaillant dans les champs de canne à sucre. Connu sous le nom de « Massacre du Persil », depuis, cette date demeure vivace dans l'histoire entre les deux pays et particulièrement pour les Haïtiens qui, non seulement, n'ont jamais oublié ce crime, mais le plus important, se tiennent désormais prêts pensant qu'à tout moment, compte tenu du regard que portent les élites dominicaines vis-à-vis d'eux, une telle ignominie pourrait se reproduire. Nous disons que le contexte n'est plus le même, mais surtout la configuration des forces en présence aussi. En 1937, certes, Haïti disposait d'une petite armée (une Garde nationale) sortie tout droit de l'occupation américaine qui a toujours marqué ses préférences pour les Dominicains. Cette garde ne pouvait pas bouger le petit doigt. Et pour cause.

Elle ne disposait pas de matériels adéquats pouvant faire face à son homologue dominicain. C'est la fleur aux fusils qu'elle a assisté impuissante et dépitée au massacre des milliers de compatriotes hommes, femmes et enfants sur la frontière et à l'intérieur de Saint-Domingue. Aujourd'hui, en 2023, paradoxalement la donne a changé en dépit qu'il n'existe plus de Forces armées haïtiennes. Et là, les dominicains se trompent grandement s'ils pensent qu'en l'absence d'une armée haïtienne capable de porter la réplique, ils pourront se défaire facilement des Haïtiens sur leur territoire. Si les autorités dominicaines voient les choses sur cet angle, ce serait une grave erreur de leur part. Tout abord, depuis le triste événement du massacre de 1937, le peuple haïtien n'a jamais compté sur ses militaires pour affronter si c'est nécessaire l'armée dominicaine. On en veut pour preuve, le déploiement volontaire des membres du BSAP (Brigade de Sécurité des aires protégées), certains équipés de simples flèches, faisant face à l'armada militaire dominicaine juste en face.

Mais, il y a surtout le dévouement, la détermination et le sang-froid de la population du Grand-Nord, notamment, la population du Nord-Est et de la plaine de Maribaroux, pour poursuivre les travaux du canal depuis que le Président Luis Abinader leur a lancé un ultimatum pour cesser les travaux. Alors même qu'une délégation haïtienne était à Santo Domingo pour négocier et chercher à trouver un consensus sur la construction du canal, le Président dominicain, entouré de l'état-major de ses trois armées (terre, mer et air), ordonnait unilatéralement la fermeture de toutes les frontières de son pays avec Haïti. Un geste qui constitue dans les faits une déclaration de guerre à Haïti et une prise d'otage, dans la mesure où la délégation haïtienne a dû suspendre les pourparlers et rentrer précipitamment au pays et obligée de faire un détour jusqu'à Miami pour prendre un autre avion à destination de Port-au-Prince. Martial et sûr de lui, c'est comme si en prenant cette décision idiote, irréfléchie et contre productrice naturellement pour les deux peuples sur le plan économique, mais particulièrement pour la République dominicaine, la population haïtienne allait rentrer chez elle la queue sous le ventre, tremblant de peur et obéissant aux ordres d'un « panyol » qui se prenait pour Napoléon du XXIe siècle.

La décision de Luis Abinader de fermer ses frontières a transcendé le patriotisme des haïtiens et leur a fait comprendre qu'ils ne peuvent compter que sur eux-mêmes. Leur motivation a été multipliée par mille après cette décision. C'est ce qu'on appelle l'effet boomerang. La mobilisation populaire et la détermination des citoyens auxquelles nous assistons pour achever au plus vite le canal sur la rivière Massacre a été la réponse la plus claire que le peuple haïtien a envoyée aux autorités dominicaines. Cette réponse marque le refus de la population de se laisser intimider par un étranger alors même qu'elle est dans son bon droit et de surcroit chez elle. Car, après tout, la rivière Massacre n'appartient ni aux Haïtiens encore moins aux Dominicains. En clair, elle appartient à part égale aux deux peuples, aux deux Etats indépendants et souverains partageant l'île d'Haïti.

Rien ni personne ne peut empêcher l'un ou l'autre de l'utiliser en vertu des traités bilatéraux et internationaux signés de bonne foi en 1929 et 2021 entre les deux pays reconnaissant le droit de chacun à se disposer de manière équitable des biens et des patrimoines communs que constituent les rivières frontalières. La mauvaise foi du gouvernement dominicain est partante dans ce dossier. Avant même de venir jouer au pyromane et d'allumer la flamme patriotique et nationaliste des haïtiens, le Président dominicain aurait dû consulter les archives de son pays ou réviser les traités relatifs au partage des ressources frontalières entre la République d'Haïti et la République dominicaine. Trop fier sans doute et trop arrogant peut-être, Luis Abinader pense qu'en l'absence de dirigeants haïtiens aptes à lui tenir tête ou le ramener à la raison, il pouvait traiter tout un pays, tout un peuple digne héritier de Toussaint Louverture, Jean-Jacques Dessalines, Capoix-Lamort, Alexandre Pétion, Henry Christophe, sans oublier les Mackandal, Boukman, comme les colons espagnols traitèrent jadis les dominicains.

En intimant l'ordre aux autorités haïtiennes qui semblent prêtes à lui obéir pour stopper les travaux sous de fallacieux prétextes techniques qui ne seraient pas conformes, le Président dominicain avait oublié une chose, la principale, la volonté du peuple haïtien de se saisir de ce conflit pour marquer une fois pour toute son grand retour dans les décisions qui doivent être prises pour son avenir afin de replacer Haïti sur l'échiquier du développement durable. Peuple pacifique et tolérant, mais aussi téméraire et brave, dans l'histoire il l'a déjà prouvé et depuis quelques semaines au bord de la rivière Massacre, il dit qu'il était prêt à signer une nouvelle Epopée glorieuse afin de défendre à main nue sa terre, son territoire et son pays face à la toute puissante armée dominicaine qui déploie sans vergogne des drones, des véhicules blindés tout terrain, des chars, des hélicoptères et autres engins de guerre. L'on se croirait sur le théâtre de la guerre en Europe de l'Est!

Enfin, dans cette affaire, certains diraient que dans cette provocation, le gouvernement dominicain oublie trop vite ce qu'on appelle : l'Armée des ombres, cette cinquième colonne dont dispose Haïti chez eux en comptant de milliers et milliers d'haïtiens vivant en République dominicaine et qu'on trouve dans pratiquement tous les rouages de la société dominicaine. Qu'il réfléchisse à deux fois avant de lancer ses soldats sur le territoire haïtien, non seulement aucun ne retournera vivant mais notre « Armée des ombres » tapie dans les plantations de cannes (Bateys), dans les commerces, dans l'industrie et infrastructures touristiques, dans la construction et dans les services sera là pour soutenir leurs frères et sœurs dans la bataille comme du temps de la colonisation française et de la guerre de l'indépendance en utilisant tout ce qui sera à sa portée afin de remporter la victoire. La démonstration de force des militaires dominicains n'impressionne guère la population haïtienne encore moins les paysans du Nord-Est qui demeurent dans leur bon droit. L'Histoire appartient à ceux qui l'ont forgée. Vive les paysans du Nord-Est ! Vive les bâtisseurs du canal sur la rivière Massacre !

WKF



Le Président de la République dominicaine Luis Abinader

La Fondation Open Eyes (FJKL) n'est pas un groupe de défense des droits humains crédible



Jimmy « Barbecue » Cherizier au bas de Delmas en novembre 2022. Photo: Kim Ives/Haïti Liberté

Par Travis Ross

Reportage FJKL sur La Saline
En novembre 2018, la FJKL opérait depuis cinq mois en tant qu'organisation de défense des droits humains. Leur rapport, intitulé « Situation de Terreur à La Saline », est leur première enquête sur les droits humains.

D'après ce qui est disponible en ligne, il s'agit de la troisième publication de la FJKL. Il faisait suite à un commentaire et à une lettre ouverte adressée au Premier ministre de l'époque, Jean-Henry Céant.

Le commentaire, publié en septembre 2018, portait sur une ordonnance du 6 avril 2018 du juge Jean Wilner Morin de poursuivre une enquête sur un éventuel blanchiment d'argent par la Fondation Aristide pour la démocratie (AFD).

Considérant le rôle présumé de Gilles dans la tentative de piéger Yvon Neptune, et le rôle de Madistin en tant qu'avocat engagé par Pierre Espérance et le NCHR-Haïti (RNDDH) pour représenter les « victimes » du massacre fabriqué de la Scierie pour piéger les dirigeants de Fanmi Lavalas, ce choix de L'accent mis sur l'AFD est évidemment politique.

Au moment de la rédaction du reportage, le mouvement Petrocaribe avait commencé, avec Gilbert Mirambeau postant son désormais célèbre tweet demandant au gouvernement haïtien « Kòt Kòb Petwo Karibe a??? » (« Où est l'argent PetroCaribe ? ») en août 2018. Cela faisait suite à un rapport du Sénat haïtien de fin 2017 accusant les politiciens d'avoir détourné 1,7 milliard de dollars via des contrats sans appel d'offres accordés par le gouvernement haïtien entre 2008 et 2016.

D'une manière ou d'une autre, dans ce contexte, Gilles et Madistin ont décidé que la première affaire de leurs nouvelles organisations de défense des droits humains devrait être un commentaire sur une ordonnance rendue par un juge en avril concernant des allégations de blanchiment d'argent au sein de l'AFD. Le commentaire de la FJKL affirme que l'ordonnance du juge contre l'AFD « constitue une étape importante dans la lutte contre le blanchiment d'argent, la corruption et l'impunité des fonctionnaires ». Il faudrait encore deux mois à la FJKL pour produire un rapport sur le scandale Petrocaribe.

Le temps nécessaire à FJKL pour produire ces publications est également un facteur important. Dans le cas du commentaire de l'ordonnance du juge Morin contre l'AFD, plusieurs mois se sont écoulés entre la création de la FJKL et la publication du commentaire. Il s'est également écoulé plusieurs mois entre le rapport du Sénat haïtien sur Petrocaribe et l'analyse publiée par la FJKL.

Le rapport préliminaire du 16 novembre sur La Saline a été publié dans les trois jours suivant les violences à La Saline. Le rapport de la FJKL sur La Saline est vague quant aux sources des allégations. Il fournit cependant un récit qui conclut que : a) les violences de La Saline résultent d'une attaque d'un gang contre un autre et b) Jimmy Cherizier a « renforcé » l'attaque.

Il est significatif que les trois cibles des deux premières publications de la FJKL soient Aristide, Jovenel Moïse et Jimmy Cherizier – qui furent tous, à un moment ou à un autre, des opposants à Réginald Boulos.

Le témoignage délibérément omis de la FJKL qui contredit les allégations de son rapport
Mario Brunache, vétéran de la guerre du Vietnam haïtiano-américain et facteur à la retraite, vit au bas de Delmas. Il a contribué à fonder l'organisme communautaire *Another Vision* avec Jimmy Cherizier au printemps 2018. Brunache a été interviewé par FJKL pour leur reportage sur La Saline, mais son témoignage a été omis du reportage. Brunache est l'un des nombreux témoins qui affirment que Cherizier dormait chez lui lorsque les attentats ont eu lieu à La Saline le 13 novembre 2018.

FJKL n'a pas seulement omis le témoignage de Brunache. Il n'a pas pris la peine de se rendre dans la zone de bas Delmas pour interroger Chérizier ou les autres témoins qui pourraient témoigner que Chérizier dormait sur un matelas à même le sol d'un appartement lorsque des reportages radio ont affirmé qu'il faisait partie d'une attaque en cours à La Saline.

Madistin a été interpellé par le journaliste Kim Ives, co-réalisateur du documentaire « Another Vision ». Madistin a affirmé qu'il n'avait pas l'adresse de Cherizier et que le quartier était de toute façon trop dangereux pour être visité.

L'affirmation de Madistin est manifestement fausse. Des dizaines de journalistes des grands médias occidentaux ont interviewé Chérizier dans le bas Delmas, indemnes. En fait, de nombreux journalistes ayant visité le territoire de la FRG9 ont remarqué à quel point le bas Delmas est sûr et propre, contrastant fortement avec les autres quartiers dirigés par les gangs fédérés du G-Pep. Cherizier remercie les dons de la diaspora haïtienne d'avoir facilité son quartier bien rangé.

Cherizier a accusé la FJKL (et le RNDDH) de partialité et d'allégations fabriquées de toutes pièces contre lui. Il a déclaré aux journalistes que le RNDDH et la FJKL « sont tous deux des partis politiques et non des organisations de défense des droits de l'homme ».

L'écrivain et militant de longue date André Charlier partage ce constat, qualifiant le RNDDH de « parti politique ayant la façade d'une organisation de défense des droits de l'homme ». Charlier estime que Cherizier est une « menace pour la petite-bourgeoisie » en Haïti, à l'instar de Pierre Espérance qu'il qualifie d'« anti-haïtien ».

Le rapport du FJKL La Saline affirme que Chérizier était impliqué sans aucune motivation politique. Il présente simplement Cherizier comme fournissant un « renfort » à Nèg Chabon, le gang prétendument lié au PHTK qui a attaqué un gang rival de La Saline le 13 novembre 2018. Ce rival était le gang Projet La Saline, alors dirigé par Hervé Bonnet Barthélemy, alias « Bout Jean Jean », proche du député Lavalas Roger Millien.

Le rapport du RNDDH La Saline a été le premier à publier des allégations concoctées par Millien selon lesquelles Cherizier aurait participé à une réunion de planification avec des responsables du PHTK quelques jours avant les violences de La Saline. Millien a reconnu connaître le chef du gang Projet La Saline, désigné dans le rapport de la FJKL sous le nom de Nèg anndan yo, situé dans le quartier Kafou Labatwa/Fòtouron de La Saline. En effet, Millien a conduit Bout Jean Jean et d'autres membres du gang à l'hôpital Bernard Mevs après avoir été blessés début novembre, comme le rapporte Le Nouvelliste et confirmé par Millien lui-même.

On comprend de plus en plus que Cherizier est la cible d'une campagne de désinformation menée en grande partie par des soi-disant organisations de défense des droits de l'homme. Dans une interview avec Jon Lee Anderson du New Yorker, le leader du Syndicat de la police haïtienne, Lionel Lazarre, « a refusé de désavouer Barbecue ». Lazarre a déclaré que Cherizier « a été poussé vers ce qu'il est aujourd'hui par des organisations de défense des droits de l'homme ».

La FJKL a également ciblé un autre leader qui bénéficie d'un soutien enthousiaste et généralisé de la population locale : Jean Ernst Muscadin.

La FJKL cible Jean Ernst Muscadin
Dans une lettre ouverte du 2 juin 2022 au ministre de la Justice Berto Dorcé, la FJKL accuse le commissaire Jean-Ernst Muscadin d'avoir exécuté un accusé, Elvain Saint-Jacques, à Miragoâne. L'allégation était basée sur une vidéo qui a commencé à circuler le 30 mai. La FJKL a exigé la démission et la poursuite de Muscadin. Saint Jacques est mieux connu sous son pseudo de gang, « Zo pwason ». Il était membre du gang Five Seconds d'Izo, l'un des gangs de kidnapping les plus notoires et les plus brutaux de Port-au-Prince.

Dans une interview avec Addicted Press, Muscadin a déclaré que « *ce qui s'est passé n'est pas une erreur. Je l'ai fait. Ils m'ont envoyé un signal, je leur ai répondu. Les bandits doivent savoir qu'ils ne sont pas les seuls détenteurs des clés de la mort. Ils doivent savoir qu'il existe encore des gens capables de leur tenir tête.* »

Dorcé a convoqué Muscadin suite aux accusations. Muscadin a alors menacé d'arrêter Gilles si elle entrait dans Miragoane. Il a également laissé entendre qu'elle se rangeait en fait du côté des gangs criminels.

Apparemment intrépide face aux menaces du gouvernement de facto d'Henry, Muscadin a déclaré que « *tant que je serai commissaire de Miragoâne, ma juridiction sera un cimetière à ciel ouvert pour les bandits de Martissant et de Grand Ravine en quête de refuge* ».

Muscadin a des raisons pour son attitude inébranlable. Selon tous les témoignages, il bénéficie d'un large soutien enthousiaste de la part de la population de Miragoâne. Suite aux menaces de Dorcé et de Gilles, des milliers de partisans ont envahi les rues pour soutenir Muscadin. Une semaine plus tôt, une autre grande manifestation avait éclaté après des rumeurs selon lesquelles Muscadin serait transféré hors de Miragoâne.

La popularité du Muscadin ne se limite pas à Miragoâne. Fin juin 2023, il a reçu un SUV blindé, payé par des membres anonymes de la diaspora haïtienne. L'achat a été organisé par la journaliste Theriel Thelus. Muscadin a exprimé sa gratitude à la diaspora pour son soutien et sa confiance.

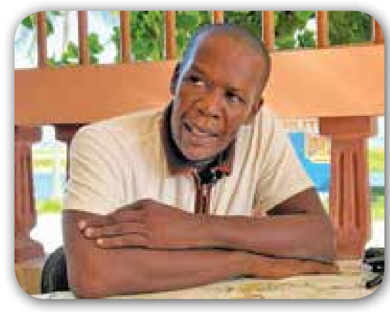
Le soutien populaire à l'intérieur et à l'extérieur d'Haïti ne semble pas être un facteur pertinent dans l'analyse de Madistin. Dans une interview accordée à Magik 9, Madistin a déclaré que Muscadin n'était « pas la solution à l'insécurité croissante dans le pays ». Il a accusé Muscadin d'être un « bandit légal », dont les actions « peuvent être bien plus dangereuses que celles des bandits armés ».

Madistin a ensuite adopté une ligne d'attaque souvent utilisée contre Chérizier, déclarant : « Muscadin est accompagné d'un groupe de civils armés. Nous ne savons pas comment fonctionne ce groupe. D'où viennent les armes et munitions utilisées par Muscadin ? L'allégation selon laquelle Muscadin armerait une brigade de vigilance avec des armes confisquées à des gangs ou achetées aux États-Unis devrait-elle être retenue contre lui ?

Sans surprise, Pierre Espérance et le RNDDH ont également critiqué Muscadin, le jugeant « accompagné de civils lourdement armés » en « possession d'armes illégales ». Le RNDDH a dénoncé Muscadin parce qu'il « exécute des gens, qu'il présente comme des bandits, après les avoir soumis à des interrogatoires hâtifs ». Espérance a qualifié Muscadin de « délinquant, membre du G9, travaillant pour le PHTK ». (Muscadin a nié toutes les accusations dans une interview qui sera bientôt publiée le 30 août par Haïti Liberté et Redacted.)

Espérance ne se soucie pas de comprendre les raisons sous-jacentes du large soutien populaire dont bénéficie Muscadin. Les rédacteurs de Press Lakay semblent cependant avoir cette compréhension, déclarant dans un éditorial que Muscadin est « largement considéré comme l'un des commissaires gouvernementaux les plus efficaces de la République ». Ils ont fait valoir que « toute tentative de le démettre de ses fonctions serait risquée », soulignant qu'aucune mesure n'a été prise par Dorcé avant qu'il ne soit démis de ses fonctions.

La FJKL est une organisation politique ayant la façade d'un groupe de défense des droits de l'homme



Commissaire de Miragoâne, Jean Ernest Muscadin, aux Cayes, le 29 août 2023. Photo: Dan Cohen/ Uncaptured Media

La violence perpétrée par des gangs armés soutenus par des oligarques, qui fonctionnent comme des groupes paramilitaires, a fracturé la capitale haïtienne. La statistique souvent citée selon laquelle 80 % de Port-au-Prince est contrôlée par des gangs est trompeuse. La majorité de Port-au-Prince est contrôlée par des gangs soutenus par des oligarques qui fonctionnent souvent comme des groupes paramilitaires. Ils s'opposent aux brigades de vigilance et aux groupes anticriminalité comme le FRG9, Bwa Kale et aux dirigeants locaux comme Muscadin.

Malgré les combats qui ont fait rage entre les gangs FRG9 et G-Pèp au cours de la majeure partie des deux dernières années, trois trêves majeures ont été négociées ces deux derniers mois : 1) entre Ti Bwa (Krisla) et Grand Ravine (Ti Lapli) avec Village de Dieu (Izo) ; 2) entre Brooklyn (Gabriel) à Cité Soleil et Iscard (Belekou) avec Mathias (Boston) ; et 3) entre Belair (Toto Alexandre et Kempes Sanon) et le bas Delmas (Chérizier).

Cherizier a déclaré à Haïti Liberté que « ce ne sont pas des alliances, mais des accords de paix ». Néanmoins, de nombreux experts médiatiques présentent les accords de paix comme une alliance de facto entre le FRG9 anti-criminalité et la fédération des gangs criminels G-Pèp.

Les bandes criminelles s'étendent désormais bien au-delà de Port-au-Prince, dans les zones rurales, menaçant l'agriculture et les approvisionnements alimentaires locaux. De plus, l'insécurité et la menace de violence empêchent le transport des produits cultivés. Alors que plus d'un tiers de la population est confronté à une faim aiguë, l'accès à la nourriture est vital.

Ces bandes armées ont déstabilisé Haïti, justifiant une intervention étrangère demandée par Henry pour consolider son pouvoir. Cela souligne le soutien de Boulos aux gangs associés au G-Pep et son soutien à Ariel Henry. Boulos, comme de nombreux oligarques haïtiens, souhaite qu'une force militaire étrangère envahisse et occupe Haïti et protège ses entreprises.

Bwa Kale et la RFA9 sont le résultat, en partie, de l'incapacité de la classe politique à organiser un gouvernement de transition crédible et à forcer Henry à quitter ses fonctions. Ce sont, comme l'explique le directeur d'Haïti Liberté, Berthony Dupont, « *des mouvements organiques, autonomes, pratiquement spontanés* ». Ils sont une réponse non seulement aux actes quotidiens de violence dépravée commis par des gangs armés soutenus par des oligarques, mais aussi au vide politique qui a conduit au règne ininterrompu d'Henry en tant que dictateur soutenu par les États-Unis.

Ce vide de leadership politique a conduit à la montée en puissance de dirigeants locaux qui défendent leurs communautés. Bwa Kale est peut-être sans chef. Il existe cependant plusieurs dirigeants locaux qui ont contribué à organiser des brigades de vigilance dans leurs communautés dans le cadre du mouvement Bwa Kale.

Tous sont parvenus à la même conclusion : la résistance armée aux bandes criminelles est nécessaire. L'État a depuis longtemps abandonné sa responsabilité d'éradiquer la violence des gangs et de protéger les citoyens contre la violence.

La PNH ne veut pas ou est incapable de lutter contre les bandes criminelles. Par conséquent, des dizaines – peut-être davantage – d'agents de la PNH ont choisi de rejoindre ou de collaborer avec FRG9 ou leur brigade de vigilance locale, reconnaissant l'impuissance des dirigeants de la PNH et la nécessité immédiate de débarrasser leurs quartiers des bandes criminelles.

En effet, le 24 juin 2023, l'Initiative Patriote Marien (IPAM) a publié un communiqué appelant à « l'organisation de brigades de vigilance sur l'ensemble du territoire pour protéger la population et lutter contre les gangs, les assassins, les ravisseurs et les éléments corrompus du régime d'Ariel Henry. L'IPAM est un collectif de représentants de 33 comités locaux des régions du Nord et du Nord-Est d'Haïti.

La FJKL est fondamentalement un groupe politique ayant la façade d'une organisation de défense des droits de l'homme. Que ce soit envers les oligarques haïtiens comme Réginald Boulos ou le gouvernement américain, la FJKL s'engage envers ses bienfaiteurs et les allégeances de classe de ses dirigeants.

La FJKL, tout comme le RNDDH, n'est pas une organisation crédible de défense des droits humains.

***Travis Ross** est un enseignant basé à Montréal, Québec. Il est également co-éditeur du Projet d'information Canada-Haïti sur canada-haiti.ca. Travis a écrit pour Haïti Liberté, Black Agenda Report, The CanadaFiles, TruthOut et rabble.ca. Il peut être contacté sur Twitter.

Masak Pèsil: Twouiyo masakre 35 mil Ayisyen



Ayisyen Prezidan Dominiken Rafayèl Lewonidas Twouiyo Molino

J. Fatal Piard

Nan mitan yon chan kann
Bò Igwe an Dominikani
2 Ayisyen chitan nan Batèy
Pye atè do touniiiiiiiiiiiiiii

Manno Chalmay

« Jodia 2 oktòb 2023, midi boul tout bòs yo nan Chantye a nan Kanal la te pran 1 minit silans. Se te nan memwa tout Ayisyen Prezidan Dominiken Rafayèl Lewonidas Twouiyo Molino te pase lòd pou fè Militè Makout masakre ant 2 ak 4 oktòb 1937 ». Tout Pèp Ayisyen an kanpe tankou yon sèl òm pou l voye di nonm Labounadè a 2023 pa 1937. Sa k te pase Limonad la pap pase Wanament. Viv Ayiti ! Kannal la Pap Kanpe !

« **Labounadè rasis, Labounadè rasis, Labounadè rasis** ». Se ak eslogan sa a tout militan an yo t ap chante kont prezidan dominiken an Abinadè pou fè l sonje, li pa moun jan l panse a. Jou ki te lendi 2 oktòb la nan lokazyon 86zyèm lane Masak Pèsil la te gen gwo pike pikèt nan Petyonvil. Siyatè Akò Monntana yo nan tèt kole ak anpil lòt òganizasyon sosyal ak politik te pike pikèt yo nan ri Rigo devan Konsila Dominiken kote yo vann viza pou Ayisyen ka al lakay vwazen swa pou al etidye swa pou al bouske travay.

Viza sa ki koute byen chè pa anpeche polisye ak militè rasis dominiken yo chire paspò Ayisyen yo ak tout viza a ladan l. Se lòd prezidan rasis dominiken an pase militè nazi l yo pou yo pèsekite Ayisyen frè n ak sè n poutèt 2 gout dlo nan Rivyè Masak. Anvan nou rive twò lwen, an n fè sonje : ant 2 pou rive 4 oktòb 1937, nan tout vil ki nan zòn Nòdwès Repiblik Dominikèn prezidan ki gen doktora nan kriminèl Rafayèl Lewonidas Twouiyo te bay lòd pou sasinen Ayisyen pa pil ak pakèt.

« **Masak Pèsil** », se konsa krim sa a rele kote ant 20 ak 35 mil Ayisyen, timoun kou granmoun, fanm kou gason jwenn men sòl pa yo nan festival kriminèl Rafayèl Lewonidas Touiyo t ap òganize a. Se diktatè sanginè yo bay pou Twouiyo ki te bay lòd pou sasinen Ayisyen devandèyè sangade dèyè san kite yon grenn menm. Kriminèl sanfwanilwa sa a te lage koukouwouj dèyè yo nan tout peyi a poutèt toutè l yo al fè manti kòmkwa Ayisyen ap vòlè bèt ak rekòt nan jaden yo.

Se poutèt gwo manti sa a l te bay tout militè nazi l yo baryè lib pou sasinen yo nenpòt kote yo kwaze ak yo. Kout kouto, kout manchèt, kout kalabòch, kout pik, kout katchapika, kout ponya, kout bwa, kout baton fè kenken. Pèsonn pa fouti konn ki kantite Ayisyen ekzak ki pèdi lavi yo nan operasyon prezidan sanginè, chimè dominiken yo bay pou nonm Twouiyo a. Gen istoryen ki di se ta plis pase 20.000 a 35.000 frè n ak sè n misye sasinen.

San viktim yo pat ko menm fin koule anba kout manchèt ak kout kouto Makout. papa Makout yo rele Twouiyo a operasyon kase fèy kouvri sa te gen tan koumanse. Nan kèk mwa apre krim san parèy sa a prezidan san memwa Ayiti a yo te bay pou Estenyo Jòzèf Vensan an ak prezidan dominiken kriminèl san manman yo rele Rafayèl Twouiyo te jwenn yon antant ak yon aranjman anba tab pou yon ti monnen lasibab.

Kontmaltaye sa a te anpeche Dominikani pran gwo sanksyon nan domèn diplomasi tout peyi nan zòn nan. Menm si se yon makòn ipokrit yo ye, men krim Twouiyo a te twò lèd. Si lòt peyi yo pat gen yon bann dirijan ipokrit, Repiblik Dominiken te dwe gen gwo pinisyon ki pran kont li pou krim barbar, li te fè sou Ayisyen yo. Gen moun ki ta fè konprann nonm Twouiyo a te bay prezidan Vensan yon ti monnen epis pou chak tèt Ayisyen li te fè sasinen nan labatwa Pèsil la.

Menm fanmi kadav yo pat menm jwenn yon mant nan kòb dedomajman an ki te fè fon nan fon pòch manm gouvèman an menm jan ak 4.2 milya fon Petwo Karibe a ki fè fon nan fon pòch Inite ak Tèt Kale. Se vòlò yo ye ! Epoutan se chak jou ki jou Jwif yo kontinye fè pil pawòl anpil sou kantite frè yo ak sè yo rejim Nazi Itlè Chimè a te boule tou vivan nan founo oubyen te toufe ak gaz pwazon kote yo te fèmen yo nan yon chanm.

Jis jounen jodi a swa 86 lane apre, tout entènasyonal la pran pòz yo bliye gwo krim san parèy sa a ki se « ***Masak Pèsil*** ». 86 lane apre okenn responsab nan Leta dominiken pa ko janm gen yon ti zing konsyans pou yo fè menm yo ti meya koulpa pou gwo krim sa a. Alevwa pou yo ta dedomaje fanmi kadav yo ki te antere san sèkèy pòtre san fanmi pi mal pase chen mouri. Anpil nan enfasyon sa a yo se nan yon bèl tèks Pyè Michèl Jan ekri nou jwenn yo.

Abinadè ak Twouiyo kòn ak zago

86 lane apre **Masak Pèsil** la, n panse nonm Bout Nana a t ap jennen pou l krache sou Ayiti alèz konsa. 86 lane apre n panse Bout Nana pa t ap gen menm foli ak matchòpwèl li Twouiyo prèske pase militè Nazi l yo lòd pou touye Ayisyen yo ankò. Men fwa sa a, se pou yon koze Kannal sou Rivyè Masak. Pa gen anyen ki te ka fè nou sezi konsa pou n wè kouman Abinadè a gen yon mwa ape sal tout kò l pou 2 ti gout dlo. Pou jan Lwijanboje sa a ape sa l kò l la fòk ou ta di rivyè se byen manman l al papa l te mouri kite pou li.

Pou jan Abinadè leve chak jou, l al kanpe bò kannal pou l jape tou lajènnal la a pesonn pa konnen ki lè l ka tou anraje kase chenn tonbe kole kwòk sa l te deklare devan tout moun nan vil Dahabonn. « *Mwen aprann Ayisyen yo ap vòlè bèt ak rèkòt Dominiken yo. N pa bezwen fatige kò n, n ap regle koze yo. Sa k pi bèl la kòm nou ka wè sa n koumanse regle sa. Nou fè pase plis pase 300 nan yo deja. N ap kontinye ba yo Bwa Kale jis nou rive ratibwaze tout nèt san kite yon grenn menm* ».

Kèk temwayaj

Men sa Dòktè Jan Prays Mas rakonte kèk moun ki te gen chans sove rakonte l. «*Militè dominiken yo koumnase touye Ayisyen yo nan vil Dahabonn nan menm. Se ak kout kouto, kout pik, kout rach, kout katchapika yo te mache sasinen yo tribò babò. Timoun kou granmoun, fanm kou gason, tout moun jwenn. Lannwit sa a pèsonn pap janm bliye l. Sa k te ka lage pye yo bijo lage rara a men sa pa anpeche sòlda chimè yo rapouswiv yo pou koupe tèt yo. Si chans pa w, ou rive Wanament ou bon. Si se pa sa ou bannann* ».



Masak Ayisyen sou gouvènman Twouyo

dan l bò pye Ayisyen. Sa k pi mal la nonm Labounadè menm rive simaye viris rayisman l lan bay Palman Amerik Santral la. Bann makak sa a yo menm ki pa menm konn ni pye ni tèt dosye a kouri kore endividi a nan foli anraje l la. Yo tout kouri di Ayiti se yon danje malè pandye pou zòn nan.

Ala frekansite papa. Ala kote moun yo santi grès bourèt se Abinadè sa a! Se vre ak Tèt Kale 3zyèm vèsyon sa a Ayiti tèlman vin pi andevenn, nenpòt valpa tankou Abinadè konprann yo ka pran karaktè l sèvi bwòs dan. Ni oligak 184 GNB a ni Abinadè pran pòz yo pa konnen si Ayiti gen plizyè nich ensekirite pi fò ze yo se lakay limenm yo soti. Ze ensekirite k ap kale an Ayiti a se Etazini yo ponn yo, se kay Labounadè kouve yo.

Epi oligak patripòch kontrebandye vin kale ze yo isit pou kenbe nich ensekirite vyolans lan pi djanm depi 20 lane konsa. Lè nonm Twouiyo a te koumanse maspinen Ayisyen yo men lage rara a men sa pa anpeche sòlda

Istoryen Sizi Kastò rakonte istwa kèk moun ki te gen chans chape poul yo tankou Ose Senvil, Magerit Pyewo. « *Dènye manzè sa a menm pèdi mari l, 9 pitit li, 2 bèlsè l ak 3 pitit yo depi nan premye lannwit la. Moun Wanament pa konn ki kote pou yo te met kò yo tèlman bagay la te grav. Gen pè Wobè ki pale sou pil ak pakèt kadav yo. Gen nan yo se nan fòs komin yo te antere yo youn sou lòt kou sadin. Gen nan yo se nèk vide gazolin epi boule yo menm kote a*».

Nou pa kab pa fè sonje Sant Chalenj sou direksyon Pwofesè Watsonn Deni te fè soti yon liv ki pale sou Masak Pèsil la. Nan liv sa a, li esplike kouman pil krim yo te fèt. « *Masak Pèsil la se te lokazyon pou militè makout dominiken yo te tou pwofite enpoze dwa yo sou fwontyè Dahabonn nan an bon Lwijan Boje. Kriminèl san manman an yo te tou fè dappiyanp sou tout byen Ayisyen yo te posede tankou kay ak tout sa yo te gen ladan yo. E, gen nan yo ki te gen plizyè lane ap travay pou fè ou achte byen sa a yo* ».

Sa k ap pase sou Fwontyè a 86 lane apre fè santi kantite volim rayisman Abinader genyen pou ayisyen pi mal pase sa Twouiyo te gen an 1987 la. Ekstremis dominiken yo gen yon pati politik menm yo met sou pye pou yo ka aprann konpatriyòt yo rayi Ayisyen. E, ta sanble se menm pati sa a ki fòse prezidan an bwè tafya rayisman sa a ki fè l sou depi yon mwa san volim nan pa janm desann nan. Nou wè kochon se yon bèt nou ta dwe bay anpil respè.

Paske eksperyans montre gen moun ki pi mal pase kochon sentantwàn yo. E nou wè kochon n wè la a, li pa janm rayi moun tankou Abinader rayi Ayisyen. Tèlman misye gen apeti pou l rayi Ayisyen menm pitit Ayisyen ki nan lekòl lakay li, li fè lage koukouwouj nan dèyè yo. Militè ki pat janm lekòl pou yon grenn jou ap pase nan tout lekòl pou arete timoun sou ban lekòl. An 2023, Loksidan rayi nou. Kretyen rayi nou. Oligak ti lolit kontrebandye dilè dwòg yo rayi nou. Labounadè rayi nou. Men jou va, jou vyen !

Pourquoi Haïti doit suivre l'exemple politique actuel de l'Afrique francophone



Des manifestants au Kalfou Rezistans exigeant la destitution du Premier ministre Ariel Henry à Port-au-Prince, en Haïti, le 7 septembre 2022

Par Pascal Robert

Haïti a souffert des occupations occidentales et de l'ingérence dans ses affaires. Le peuple de cette nation lutte pour se libérer de cette domination et peut se tourner vers les mouvements de masse en Afrique francophone.

Il y a eu neuf coups d'État au cours des trois dernières années dans les anciennes colonies françaises d'Afrique : Mali, Guinée, Burkina Faso, Tchad, Niger, Tunisie et récemment Gabon. Certains en Afrique francophone ont réalisé quelque chose que les Haïtiens savaient il y a plus de 200 ans sous la direction de Jean Jacques Dessalines : l'ingérence dans les affaires d'une nation indépendante ne sera pas tolérée simplement parce que la domination de cette nation est sous le contrôle de personnes non-blanches. Cela est particulièrement vrai des peuples du Sud qui ont été pillés par les élites parasites d'Europe et leur progéniture occidentale depuis l'époque de Colomb.

En tant qu'Haïtien, je comprends à quel point la puanteur du colonialisme français persiste dans ses anciennes colonies. La malédiction de cette langue française dans l'esprit de ses anciens colonisés rend les victimes de ces chiens français amoureux de l'idée d'être acceptées comme des suceurs de sang français. Et plus encore, il n'y a pas de Noir à l'esprit colonisé pire qu'un Noir à l'esprit colonisé parlant français. Franz Fanon a évoqué ces réalités du colonialisme français dans son ouvrage classique : « Peaux noires, masques blancs ». En fait, je dirais que ce qui a contribué à la brillante compréhension de Fanon de la nature horrible du colonialisme était le fait qu'il était un psychiatre noir élevé dans une colonie des Caraïbes françaises. Beaucoup de ses déclarations rappellent celles de l'un des plus grands polémistes haïtiens sur la nature du colonialisme : le baron De Vastey, principal écrivain intellectuel et consultant politique du roi Henri Christophe d'Haïti.

Les Africains francophones ont compris qu'on ne peut pas faire confiance à la France et à ses alliés de l'OTAN. Des pays comme le Niger, qui n'ont quasiment pas d'électricité, mais qui fournissent à la France des quantités massives d'uranium, garantissent l'abondance de l'électricité française. Toute l'Afrique francophone est prise au piège du système du franc CFA qui paupérise 14 nations. Ces réalités ont amené l'Afrique francophone à comprendre qu'elle devait rompre avec la France et rechercher des alliances avec la Russie et la Chine. Une telle solution ne semble radicale qu'aux Occidentaux tellement imprégnés de propagande qu'ils ne se rendent pas compte du nombre de pays candidats à rejoindre les nations BRICS, dont la Russie et la Chine sont les forces dominantes. Le nombre de pays candidats aux BRICS a déjà doublé. Le Sud global pivote vers l'Est, y compris ses rivaux l'Arabie Saoudite et l'Iran. Ils réalisent qu'ils ne peuvent plus faire face à la mascarade de la démocratie libérale, de la pseudo-justice et des soi-disant « droits de l'homme » parrainés par l'Amérique et ses alliés de l'OTAN. Pour l'Afrique francophone, la France a été le fléau de leur existence. Ce n'est que l'attrait toxique de la culture française, payé avec le sang colonial, qui empêche de nombreux membres de la diaspora noire américaine de réaliser à quel point les Français sont racistes, même comparés aux Britanniques. En fait, ce lien vous mènera à une excellente ressource YouTube intitulée : « La différence entre le colonialisme britannique et français en Afrique ».

Haïti doit pivoter

Depuis l'occupation américaine d'Haïti entre 1915 et 1934, Haïti est en fait un pays sans souveraineté, à l'exception de la présidence de Dumarsais Estime : 1946-1950, probablement le plus grand président qu'Haïti ait eu au 20ème siècle. Tous les grands présidents suivants : Magloire, Papa Doc et Baby Doc ont joué une danse de la guerre froide uniquement pour se ranger du côté des Américains et écraser tout mouvement socialiste ou communiste en Haïti. Aristide était l'ennemi public numéro un du monde occidental après que la chute de l'Union soviétique ait rendu l'ordre capitaliste international tellement ivre de pouvoir que même la légère théologie de la libération d'Aristide a servi de base à un coup d'État soutenu par les États-Unis en 1991.

Ce qui est problématique, c'est qu'à son retour en 1994, Aristide a signé, à la demande de Bill Clinton, des plans d'ajustement structurel qui privatisaient les actifs de l'État et permettaient à plusieurs amis de Clinton de piller les coffres d'Haïti. Aristide a également signé un accord qui condamnait les Haïtiens à perpétuité. À la demande de Bill Clinton, qui voulait tuer la production de riz d'Haïti pour inonder le marché haïtien de riz de l'Arkansas, Aristide a abaissé les droits de douane sur le riz haïtien produit à l'échelle internationale de 50 % à 3 %. Cela a permis à Haïti d'être inondé de riz bon marché de l'Arkansas, ce qui a provoqué l'effondrement complet de la production de riz haïtienne jusqu'à ce jour. Haïti, autrefois l'un des plus grands producteurs de riz des Caraïbes, est désormais obligé de mendier auprès des étrangers pour pouvoir s'acheter du riz.

Haïti, le premier État-nation noir d'Occident, souffre de la menace d'une invasion étrangère depuis son indépendance en 1804. L'idée d'anciens esclaves noirs battant militairement le trio de l'Empire espagnol, de l'Empire britannique et enfin de la France napoléonienne, pour se libérer de l'esclavage et de l'indépendance, a toujours été trop difficile à accepter pour la « soi-disant » civilisation occidentale d'après Colomb. .

Cependant, en 2003, un nouveau type de démon a été rassemblé pour refuser aux Haïtiens une célébration du bicentenaire et leur donner un deuxième coup d'État d'Aristide mené par une coterie des élites noires haïtiennes les plus traîtres, unissant leurs forces à l'oligarchie haïtienne internationale composée principalement d'éléments syriens et moyen-orientaux descendants qui constituent une classe tampon de parasites en Haïti depuis le début du 20e siècle. Indépendamment de la myriade d'erreurs d'Aristide, se rangeant du côté des ennemis traditionnels d'Haïti qui ont donné naissance à l'Initiative d'Ottawa de 2003 qui a créé le groupe CORE composé de la France, des États-Unis, du Canada, de l'Union européenne, de l'Allemagne, du Brésil et de l'Organisation des États américains, C'était un acte de trahison digne d'un peloton d'exécution, si de telles choses étaient légales.

Regardez combien de dégâts le Core Group, avec les États-Unis, la France et le Canada à la barre, a causé à Haïti depuis 2004, en particulier après le tremblement de terre de 2010. Toutes ces interventions étrangères que le Core Group et les États-Unis ne cessent de réclamer, de la MINUSTAH à la demande actuelle de soldats kenyans, ne sont que des prétextes. Surtout quand ce sont les oligarques haïtiens, qui ont toujours travaillé dans le passé à la demande du Département d'État américain, qui parrainent les gangs et les arment en Haïti. Le Canada a « sanctionné des oligarques haïtiens d'origine moyen-orientale pour avoir prétendument vendu des armes à feu à des gangs en Haïti. Pourtant, aucune arrestation n'a eu lieu. Tout cela est fait parce que le Core Group, comprenant les États-Unis et le géant minier Canada, veut purger Haïti des Haïtiens, tout comme le permet le nouveau programme de visa de Biden, afin de pouvoir capturer toutes les ressources souterraines qui ont été découvertes en Haïti depuis les années 1990.

Le Canada exploite déjà de l'or en Haïti. Et juste après le tremblement de terre de 2010 en Haïti, des contrats pour l'iridium et le pétrole ont été signés pour l'exploitation du Core Group. Pourquoi Haïti devrait-il faire confiance à l'une de ces nations parasites suceuses de sang du Core Group, en particulier les États-Unis, le Canada et la France ? C'est pourquoi les Haïtiens doivent formuler la première revendication intelligente pour Haïti depuis la révolution de 1946. Les Haïtiens doivent suivre l'exemple de l'Afrique francophone et se tourner vers la Russie et la Chine pour obtenir de l'aide. Les deux pays ont déjà tenté de bloquer les demandes d'intervention américaine en vue d'une occupation militaire étrangère d'Haïti depuis l'assassinat de Jovenel Moise, qui a été tué, probablement avec l'aide américaine, parce qu'il demandait de l'aide aux Russes. « The Intercept » a déjà écrit des articles faisant allusion à l'implication des États-Unis dans l'assassinat.

Haïti est l'un des quatre pays des Caraïbes qui reconnaissent même Taiwan. Cela a été fait sous le vice-président Nixon, allié du noyau dur et anticommuniste du président Paul Magloire, pendant la guerre froide de 1956. Cette politique doit devenir obsolète et Haïti doit embrasser à la fois la Russie et la Chine, mais la Chine en particulier a déjà recherché Haïti comme allié, comme discuté dans cet article.

Les masses haïtiennes, qui n'ont jamais rien reçu de l'État depuis 1806 et qui n'ont cessé de protester contre l'impérialisme américain et occidental, sont sur la bonne voie. Qu'en est-il des autres secteurs en Haïti et dans toute la diaspora ? Ces gens doivent suivre la bonne voie de leadership des masses haïtiennes et cesser d'être les pions de nos ennemis du Core Group. Haïti doit pivoter vers les BRICS, en particulier la Russie et la Chine. La nation de Dessalines était autrefois à la tête du monde dans une politique de libération radicale. Aujourd'hui, après 32 ans d'humiliation, Haïti doit suivre ses frères africains francophones vers la liberté.

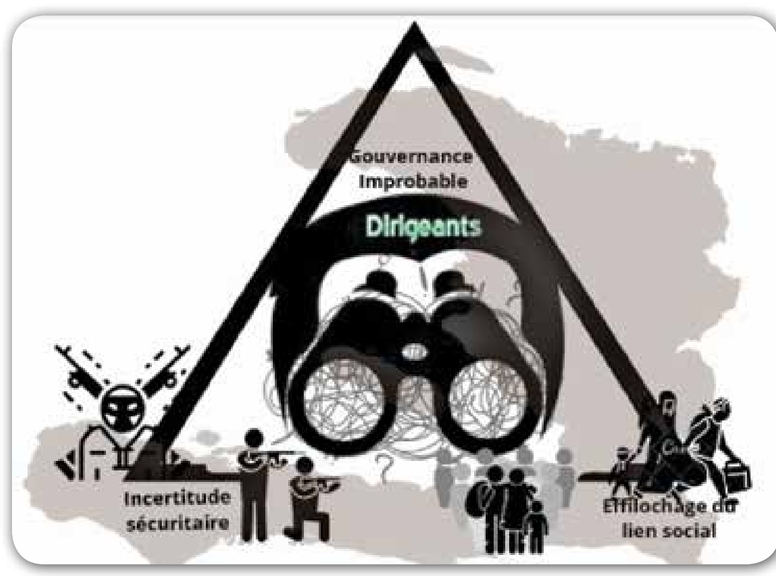


Pourquoi Haïti devrait-il faire confiance à l'une de ces nations parasites suceuses de sang du Core Group, en particulier les États-Unis, le Canada et la France ?

*Pascal Robert est co-animateur du podcast THIS IS REVOLUTION et rédacteur en chef du magazine Sublation.

Black Agenda Report
27 septembre 2023

Le triangle stratégique insignifiant de l'assistance sécuritaire à Haïti



Le triangle de l'insignifiance stratégique

Par Erno Renoncourt

(Partie I)

De plus en plus se dessine la perspective d'une nouvelle mission d'assistance à Haïti dont la survie en tant qu'État est menacée. Mais derrière la menace d'effondrement de cet État insignifiant qui n'a été qu'une fiction en 219 ans d'indépendance se tisse autour de la population la toile d'un décor cauchemardesque qui rappelle la déshumanisation esclavagiste dont le pays a voulu s'extraire. Conscient de cette menace, mon intranquille cognition me pousse à lancer l'alerte pour inciter à éviter les pièges des stratégies d'assistance insignifiante conçues par des fonctionnaires étrangers qui ne connaissent rien du contexte sociale et culturel du pays et qui n'auront pas à subir les conséquences de leurs insignifiances.

D'ailleurs c'est le même scénario qui se répète depuis 1994: une imposante assistance débarque et met en place des artifices qui donnent l'illusion de fonctionner. Mais, aussitôt que les renforts militaires internationaux s'en vont, tout s'écroule comme des châteaux de cartes. Et les stratèges des agences internationales qui avaient conçues ces plans prennent la fuite pour ne pas se faire piéger dans ce merdier qu'est Haïti. Il y a quelque chose de profondément insignifiant pour un pays d'avoir des élites, qui en échange de petites réussites dans les rêves blancs d'ailleurs, acceptent que la sécurité, la justice de leur pays soient pensées par des étrangers qui n'auront pas à subir les conséquences de leurs insignifiances.

Pour situer ce contexte d'insignifiance, je vous propose une tribune longue, mais instructive.

Haïti fait face à un contexte d'insécurité sans précédent qui se caractérise par une terreur manifeste. L'assaut continu, violent et déchainé que lancent les gangs contre la population, fait régner une incertitude qui fige la société dans une impuissance déshumanisante, en même temps qu'elle obscurcit le radar de la gouvernance du pays. Radar qui est déjà par temps normal couvert d'un épais brouillard. Ce contexte achève de mettre à nu l'insignifiance de la gouvernance sécuritaire du pays et les défaillances de l'institution policière. Sans stratégie intelligente, mal équipée et en nombre insuffisant (pour cause de défection, d'appartenance aux gangs, d'assassinat et de migration vers l'étranger), la Police Nationale d'Haïti (PNH) se retrouve démunie, désarmée, déboussolée face aux gangs. Et conséquemment, la population, traquée et aux abois, car sans protection des forces de l'ordre, est contrainte d'abandonner ses lieux de résidence, ses quartiers et sa commune, quand ce n'est pas simplement le pays.

Malgré le professionnalisme et le courage de plusieurs de ses membres, l'institution policière perd doublement la face : elle n'arrive ni à protéger la population (les vies), ni à sécuriser le territoire (les biens). Ce faisant, elle perd sa légitimité aux yeux de la population, d'autant plus qu'elle fait toujours preuve de violences inconsidérées et de brutalités injustifiées quand elle intervient pour disperser les manifestations pacifiques de gens qui ne demandent que le droit de vivre dignement et d'être protégé. Cette légitimité institutionnelle qui s'effrite est pourtant nécessaire à la structuration du lien de confiance entre police et population. Mais par-delà cet effritement, c'est aussi la fiction de l'État de droit qui se dénude de ses impostures.

La défaillance en trois dimensions

En effet, trois grandes défaillances ressortent de ce contexte et ont besoin d'être adressées avec urgence, mais non moins avec intelligence. Cette nuance est d'importance, car, il est coutumier d'entendre les experts nationaux et internationaux au chevet d'Haïti prétexter l'urgence pour nier la complexité et refuser l'intelligence. Ce faisant ils deviennent confortables pour se cantonner dans la routine du simplifié et de l'immédiateté. Ce qui, du point de vue la pensée complexe, à laquelle nous nous référons, ne fait qu'aggraver les problèmes. Car, pour citer Jean Louis Le Moigne, et reprendre une des lois de la pensée complexe : "la simplification du compliqué appliquée au complexe aggrave la complexité". Et c'est cette aggravation qui explique les trois grandes défaillances du contexte actuel.

La première est l'incertitude sécuritaire créée par la défaillance de l'autorité policière à sécuriser le territoire et à protéger la population ;

La deuxième est la conséquence de la première : en impactant la vie sociale, l'incertitude sécuritaire perturbe le fonctionnement des institutions et rend improbable l'exercice d'une gouvernance responsable, efficace et redevable envers la population ;

La troisième est la conséquence de la deuxième, l'effritement de l'autorité étatique, et notamment celui de l'autorité policière, menace le lien de confiance entre la population et ses représentants. Une telle menace hypothèque lourdement la base de l'édifice de l'État de droit.

Il est manifeste que le contexte sécuritaire actuel haïtien n'affecte pas que l'institution policière. D'ailleurs celle-ci n'est que l'auxiliaire de la justice et l'expression de la force qui légitime la puissance publique dans un État de droit. En conséquence, au-delà de la sécurité, le contexte actuel se révèle triplement défaillant pour Haïti. Une défaillance qui se complexifie en trois dimensions tissées dans un ensemble structurant :

Dimension sécuritaire, caractérisée par de lourdes incertitudes pour la population ;

Dimension stratégique et politique, caractérisée par l'effritement de l'autorité de l'État ;

Dimension démocratique, caractérisée par la perte du lien de confiance entre la population et les institutions politiques.

Et c'est là que la complexité du contexte prend son sens pour exiger l'intelligence de la stratégie. Car complexe veut dire "tisser ensemble" ; en conséquence, on ne peut agir sur la complexité du contexte actuel qu'en tenant compte des liens entre les trois niveaux de défaillance qu'elle structure pour trouver les leviers d'une action intelligente.

Vers une nouvelle assistance

Nul besoin de dire qu'Haïti a besoin d'une assistance internationale pour faire face à ce contexte, et empêcher que le pays ne s'effondre totalement. Mais, si l'urgence de cette assistance se fait plus insistante pour l'institution policière, elle ne doit pas moins penser aux ramifications de la sécurité avec le social et les multiples interactions et rétroactions qui s'y jouent. D'ailleurs, on doit tenir compte que cette institution avait bénéficié, dans le passé, d'un renforcement conséquent, en formation de ses membres, en dotation d'équipements sécuritaires et en infrastructures de logement pour les commissariats et les sous commissariats. Au vrai, depuis sa création en 1995 ; et particulièrement entre 2004 et 2014, durant la présence de la MINUSTAH, l'assistance internationale à la PNH a été imposante.

Retour d'expériences et leçons du passé

Cette défaillance de la PNH, à sécuriser le territoire et à protéger la population, traduit à la fois un dysfonctionnement dans l'assistance internationale à Haïti et une mauvaise appropriation des autorités nationales du soutien international qu'elles reçoivent. Quelle que soit l'assistance fournie à Haïti, elle s'effrite toujours dès que les supports internationaux quittent le pays. Et pour cause, la PNH a de nouveau besoin d'assistance. Elle doit se renforcer pour contrer l'influence prépondérante des gangs sur la vie sociale et pour exercer, à l'avenir, une gouvernance sécuritaire plus efficace.

Cet enseignement, que livre le retour d'expériences de l'assistance à l'institution policière haïtienne, doit inciter les stratèges de la nouvelle mission d'assistance internationale de sécurité à Haïti à penser à intégrer dans leur trousse de solutions des outils d'intelligence. Car il est improbable, voire impossible de gouverner la sécurité efficacement sans dispositif d'intelligence.

Besoin d'intelligence pour une stratégie sécuritaire efficace

De ce fait, toute nouvelle assistance internationale à Haïti doit questionner ce qui n'a pas fonctionné dans les assistances antérieures pour mieux comprendre comment solutionner ces 3 défaillances et permettre enfin une appropriation nationale des solutions en vue de leur perduration.

Quelle que soit la stratégie sécuritaire qui sera choisie, elle ne saurait occulter le fait qu'il n'y a de stratégie sécuritaire efficace que par la capacité à s'inscrire dans l'anticipation en faisant preuve de vigilance et de réactivité. La gouvernance de la sécurité nécessite donc des méthodes prospectives et de recherche pour détecter dans l'environnement les signaux faibles des menaces dissimulées ou silencieuses. C'est seulement ainsi qu'on peut avoir une marge de manœuvre stratégique pour intervenir avant les manifestations incontrôlables et chaotiques des signaux faibles.

Tout porte à croire que le basculement du pays dans le chaos actuel est dû à la non détection et/ou au non traitement des signaux qui alertaient sur ce développement chaotique. Et pour cause, car ceux qui ont le monopole de la prise de décision n'ont souvent pas les "compétences techniques et les qualités humaines" (Lesca, 2011) pour prêter attention à ce qui dérange leurs certitudes et leur confort. Combien de fois ne me suis-je pas fait traiter d'impertinent, d'insolent, d'arrogant et de non professionnel, pour avoir osé, à mes risques professionnels assumés, dénoncer l'insignifiance de certains projets que leurs concepteurs et gestionnaires (tous experts d'urgence en leur domaine) voulaient vendre comme innovants ?

Il y a une défaillance humaine qui impacte lourdement le processus décisionnel haïtien en le privant de sa ressource motrice : le besoin d'antagonismes structurants pour estimer la valeur des possibles. Défaillance qui rappelle l'allégorie de la grenouille : en effet, une certaine expérience rapporte que celle-ci s'est faite grillée dans son bain, parce que trop confortable, elle n'a pas prêté attention aux variations infinitésimales de la chaleur dans l'environnement de son bain qui devenait une bouilloire. La perte de sens avec son environnement et ''la méconnaissance du contexte" (Sardan, 2021) dans lesquels on évolue, et sur lesquels on veut agir, sont toujours des postures fatales en matière de gouvernance [de la sécurité] et de prise de décision. Postures qui révèlent un déficit d'intelligence stratégique.

Voilà pourquoi les stratégies de gouvernance, de prise de décision, notamment en matière de sécurité, sont intrinsèquement liées à la notion d'intelligence. Et qui dit intelligence dit prospective et recherche d'informations. C'est ce que dit en tout cas la pensée scientifique. En effet, pour paraphraser Edgar Morin : les stratégies intelligentes comportent toujours une bataille informationnelle, où il s'agit d'extraire un maximum d'informations. Une telle bataille ne se gagne que si le stratège fait en sorte que son processus décisionnel ''se boucle en un circuit où se développent l'intelligence, […] le déchiffrement, le décryptage, l'investigation" (Morin, 1980). Il y a donc une boucle qui relie intrinsèquement stratégie, intelligence (recherche analytique) et système d'informations. Laquelle boucle permet de déduire que l'édifice de toute stratégie sécuritaire efficace repose sur quatre dimensions structurantes : Veille Informationnelle, Vigilance Analytique, Cycle d'Investigation et d'Exploration Silencieuse.

Il ne fait aucun doute que le système de justice et de sécurité publique haïtien n'est pas fondé sur ces dimensions structurantes. Car les fondations de ce système ne sont pas ancrées dans la complexité des technologies de l'intelligence. Cette complexité, qui fonde la valeur de toute stratégie, puisqu'elle impose **un besoin permanent de connaitre pour innover (apprentissage contextuel)**, est méconnue des décideurs haïtiens. Ils prennent appui sur la précarité du contexte pour justifier leur refus de la complexité, or c'est la complexité qui dicte l'intelligence de la stratégie. Et pour cause, les décideurs haïtiens (politiques, économiques, académiques) ne connaissent, comme stratégie de gouvernance, que l'urgence, la routine, l'improvisation et le recyclage des solutions simplifiantes qui sécurisent le confort de leurs réussites.

Dans ce contexte, ce serait extrêmement maladroit, imprudent, voire irresponsable que les nouvelles stratégies sécuritaires pour la Police Nationale d'Haïti n'intègrent pas, dans leur boite à solutions, une double composante (informationnelle et analytique) pour garantir l'implantation des technologies de l'intelligence comme jalons qui doivent éclairer la boucle de la stratégie pour une gouvernance intelligente. Car sans elles, il sera difficile d'empêcher que l'avenir ne soit qu'une résurgence du passé.

Hypothèses et éclairages :

En tenant compte de cet enseignement, on doit reconnaitre qu'on ne saurait aborder la question sécuritaire en se concentrant simplement sur le présent gangstérisé. D'autant plus que ce présent gangstérisé et cette gouvernance fossilisée ramènent, audevant du paysage, les motifs d'un passé déshumanisé qui rend l'avenir encore plus enfumé, tant le spectre de la déshumanisation dans laquelle la population sombre vertigineusement rappelle le décor du code noir. Sur le radar improbable de la gouvernance haïtienne, il n'y a que brouillard.

Un brouillard si épais qu'il conduit à des stratégies à perte de vue qui donnent le vertige par la sensation de plus en plus forte que le pilotage actuel, sans repère d'intelligence, ne peut conduire qu'à un déjà-vu. La situation sécuritaire actuelle du pays, parce qu'elle est caractéristique d'une grande incertitude qui impacte le modèle de la gouvernance menace aussi l'existence même de la société. En effet, ce contexte triplement défaillant délimite autour de la stratégie nationale de gouvernance un triangle insignifiant porté par trois sommets qui vacillent et menacent de s'effondrer tôt ou tard. Et évidemment, à ce stade se pose l'éternelle et inévitable question : que faire dans cette incertitude ? Mieux encore comment faire intelligemment pour que l'avenir ne soit pas un passé ressurgi ?

Questions d'autant plus éclairantes que dans cet épais brouillard se dessine la lueur (ou l'enfumage) d'une assistance internationale à la Police Nationale réclamée à grands cris par tous les acteurs et présentée comme la panacée au problème actuel. Et c'est l'intelligence qui nous dicte la neuro sagesse d'éviter le piège des solutions insignifiantes du passé. D'ailleurs, le passé, qui contient toujours les germes de l'avenir, nous a appris que : vouloir réformer la justice et la sécurité d'un pays en se concentrant sur des impératifs normatifs et juridiques internationaux, sans se soucier du contexte national, sans interroger les liens de la cohésion sociale dont la justice est pourtant garante, sans outiller les acteurs décisionnels de capteurs informationnels et de technologies de veille analytique pour qu'ils restent à l'écoute des frémissements de cette société, a été une grande insignifiance stratégique.

Il est manifeste qu'il n'y a jamais eu de stratégie intelligente pour que les Haïtiens approprient durablement, ce qui leur permettrait d'assurer la pérennité de ce qui a été construit par l'assistance internationale. S'il n'y a pas eu d'appropriation, c'est parce qu'il manque à ces stratégies, ce que Jean Pierre Olivier De Sardan[i](*Jean-Pierre Olivier De Sardan, La revanche des contextes. Des mésaventures en ingénierie sociale en Afrique et au-delà, Karthala, 2021*) appelle, "la méconnaissance du contexte" des experts internationaux. C'est ce qui fait, de son avis de chercheur "l'échec de toutes les stratégies d'assistance internationale à l'Afrique et au-delà". Car, c'est le contexte qui contient les pièges, les obstacles, les dangers dissimulés, occultés, silencieux et latents qu'aucune stratégie, aucune planification, aucun cadre logique ne peuvent prévoir. Sans connaissance du contexte, toute stratégie de résoudre le problème haïtien répètera le drame du titan des mers : elle ne pourra pas détecter et donc éviter les dangers, dissimulés dans l'environnement ; lesquels n'attendent que le bon moment pour surgir ou ressurgir.

Méconnaitre son contexte et ignorer les signaux faibles, qu'il diffuse sur les frémissements de son évolution, sont des postures caractéristiques de ce qu'Edgar Morin appelle "le mal penser[ii]" : un mal qui tend à « ignorer les contextes, morceler et cloisonner

suite à la page(16)

UN Security Council Finally Provides Fig-Leaf for U.S. - Sponsored Invasion of Haiti



On Oct. 2, 2023, the UN Security Council adopting Resolution 2699 authorizing the Multinational Security Support mission in Haiti for one year

by Kim Ives

It took the body a year to do it, but the United Nations Security Council at last voted on Oct. 2, 2023 to deputize a non-UN military force rustled up by Washington to again intervene in Haiti for the third time in three decades.

After seven revisions, 13 of the 15 UNSC member nations voted for the Resolution 2699 drafted by the United States and Ecuador to "authorize" for one year the so-called "Multinational Security Support" mission (MSS), a collection of 13 nations that will be led by a contingent of 1,000 Kenyan police officers.



Kenyan police in Nairobi brutalizing a demonstrator in March 2023. A

Russia and China abstained from the vote due to mistrust of the mission's real goals.

This proposed invasion is thus different from those of 1994 and 2004, which involved bonafide UN blue-helmeted "peacekeepers" under the control and oversight of the Security Council itself. The MSS's unprecedented formula would be nominally overseen by Kenya, but actually by the U.S..

Washington wanted the mission, which de facto Prime Minister Dr. Ariel Henry's government requested from the UNSC on Oct. 6, 2022, to have the cover of the UN's blessing, which both the *Washington Post* and *New York Times* dutifully noted was not "required."

This is because the deployment is triply illegal: 1) under Kenya's constitution, according to former Kenyan Chief Justice Dr. Willy Mutunga, 2) under Haiti's 1987 Constitution, in which Article 263-1 explicitly prohibits foreign troops on Haitian soil, and 3) even under the UN Charter's Chapter 7, Article 43, which only authorizes the deployment of troops "to maintain or restore international peace and security," that is, armed conflict between states, not internal strife.

The last time Washington was able to use UN like this to sanctify its designs was as a chariot for the Korean War 73 years ago, when the Soviet Union was temporarily boycotting the UNSC and Chiang Kai-shek's Taiwan held the permanent seat belonging to the People's Republic of China.

U.S. Ambassador Jeffrey DiLaurentis expressed satisfaction with the vote when explaining that Washington had managed "to create a new way of preserving global peace and security" that could end-run the modern multipolar reality of China and Russia veto power over UN "peace-keeping" in the council.

Russia's "justified requests for details on the concept of this operation, modalities of the use of force, and contingent withdrawal strategies were left unanswered," complained its Ambassador Vassily Nebenzia in his post-vote statement. "Besides, we received an impression that this non-UN mission was going to obtain UN-grade legitimacy via an undercooked and insufficiently considered decision by the Council."

"Russia cannot agree to invoking Chapter 7 almost blindly," Nebenzia continued. "Haiti's history has sufficient experience of irresponsible foreign interference, which is exactly what kicked off a spiral of degradation which Haiti's people have been unable to overcome for years. For us to authorize another use of force in Haiti without being fully cognizant of the mission's parameters is an imprudent thing to do. Besides, the operation's concept should be submitted to the Council for endorsement rather than to be studied as a *fait accompli*."

"Proceeding from the principles of respect for sovereignty and non-interference in internal affairs, China has always taken a cautious and responsible approach on the Council's invocation of Chapter 7 on the authorization of the use of force," said China's Ambassador Zhang Jun in explaining his nation's abstention. Previously, "there have been precedents of abusing Chapter 7 authorization... Without a legitimate, effective, and responsible government in place, any external support can hardly have any lasting effects."



Haitian Foreign Minister Jean Généus during the UN Security Council meeting of Oct. 2, 2023.

But despite the mission's professed goal of merely providing "technical assistance to support the Haitian National Police," Kenya, and by extension Washington, will be running Haiti when the force arrives since "the rules of engagement and any directives on the use of force are to be developed by the leadership of the Multinational Security Support mission," which only needs to "consult" with "Haiti and other Member States participating in the MSS," the resolution says.

Indeed, a former Air Force Special Operations Command airman, who is in constant touch with U.S. Special Forces that deployed to Haiti over a month ago, scoffed at the notion that Washington's troops or the MSS were just "helping" Haiti.

"Are you assisting the Haitian government? Yes. Are you controlling who's in the Haitian government? Yes. Are you influencing who's in that government? Yes," Jean-Pierre Alfred told *Redacted*'s correspondent Dan Cohen. "So essentially you've crossed the lines of just assisting. Now you are controlling, and doing, and deciding."

In this sense, the Russian ambassador was justified in stating in his abstention explanation: "Any interference in the internal political process by external forces is inadmissible."

Alfred also noted that the UN vote was really more for appearances than anything else. "If the resolution doesn't pass, it doesn't matter," he said before the vote. "All that means is that instead of overt action, now you have covert action, and the covert action has been taking place without the resolution. As I said, [U.S.] Green Berets have been on the ground for the last 45 days at least."

Haitian Foreign Minister Jean Généus called the vote "an expression of solidarity with a population in distress."

The Kenyan police force is notorious for its brutality and corruption. It has even run death-squads and been asked to cover up its murder of demonstrators, according to multiple human rights groups and the Associated Press.

The other nations which have agreed to join the MSS include Jamaica, Bahamas, Antigua and Barbuda, Italy, Spain, Mongolia, Senegal, Belize, Suriname, Guatemala, Peru, and Barbados.

LES ÉTATS-UNIS NE PEUVENT P



Le président russe Vladimir Poutine et le président chinois Xi Jinping lors d'entretiens à Moscou en mars 2023. (Vladimir Astapkovich, RIA Novosti)

Par Michael Brenner

Aux États-Unis, la mémoire populaire la plus forte des guerres menées par les Américains est la possibilité – et la facilité – de les oublier. Il en sera de même lorsque nous regarderons une Ukraine en ruine dans le rétroviseur, écrit Michael Brenner.

Les États-Unis sont en train d'être vaincus en Ukraine.

On pourrait dire qu'ils font face à la défaite – ou, plus brutalement, qu'ils regardent la défaite en face. Aucune de ces deux formulations n'est appropriée. Les États-Unis ne regardent pas la réalité en face. Ils préfèrent regarder le monde à travers les lentilles déformées de leurs fantasmes. Ils avancent sur la voie qu'ils ont choisie tout en détournant les yeux de la topographie qu'ils essaient de traverser. Son seul guide est la lueur d'un mirage lointain. C'est sa pierre angulaire.

Ce n'est pas que l'Amérique soit étrangère à la défaite. Elle la connaît très bien : Vietnam, Afghanistan, Irak, Syrie – en termes stratégiques sinon toujours militaires. À cette vaste catégorie, on pourrait ajouter le Venezuela, Cuba et le Niger. Cette riche expérience de l'ambition frustrée n'a pas réussi à libérer Washington de l'habitude profondément ancrée d'éluder la défaite. En fait, les États-Unis ont acquis un large éventail de méthodes pour y parvenir.

Définir et déterminer la défaite

Avant de les examiner, précisons ce que nous entendons par "défaite". En termes simples, la défaite est une incapacité à atteindre les objectifs – à un coût tolérable. Le terme englobe également les conséquences involontaires et négatives de second ordre.

N° 1. Quels étaient les objectifs de Washington en sabotant le plan de paix de Minsk et en rejetant froidement les propositions russes ultérieures, en provoquant la Russie par le franchissement d'une ligne rouge clairement délimitée, en faisant pression pour l'adhésion de l'Ukraine à l'OTAN, en installant des batteries de missiles en Pologne et en Roumanie, en transformant l'armée ukrainienne en une puissante force militaire déployée sur la ligne de contact dans le Donbass, prête à envahir ou à pousser Moscou à une action préemptive ?

L'objectif était soit d'infliger une défaite humiliante à l'armée russe, soit, au moins, d'infliger des coûts si élevés qu'ils couperaient l'herbe sous le pied du gouvernement Poutine.

La dimension cruciale et complémentaire de la stratégie consistait à imposer des sanctions économiques si lourdes qu'elles feraient imploser une économie russe vulnérable. Ensemble, elles devaient générer une détresse aiguë conduisant à la destitution du président russe Vladimir Poutine – que ce soit par une cabale d'opposants (dont les oligarques mécontents seraient le fer de lance) ou par une protestation de masse.

Cette stratégie reposait sur la supposition, fatalement mal informée, que Poutine était un dictateur absolu qui dirigeait un one-man-show. Les États-Unis prévoyaient son remplacement par un gouvernement plus souple, prêt à devenir une présence volontaire mais marginale sur la scène européenne et un non-joueur ailleurs. Pour reprendre les termes crus d'un fonctionnaire moscovite, "un métayer dans la plantation mondiale de l'oncle Sam".

N° 2. L'apprivoisement et la domestication de la Russie ont été conçus comme une étape vitale dans la grande confrontation imminente avec la Chine – désignée comme le rival systémique de l'hégémonie américaine. En théorie, cet objectif pouvait être atteint soit en éloignant la Russie de la Chine (en la divisant et en la subordonnant), soit en la neutralisant totalement en tant que puissance mondiale en faisant tomber ses dirigeants, qui bénéficiaient d'un soutien sans faille. La première approche n'a jamais dépassé le stade de quelques gestes faibles. Tous les espoirs ont été placés dans la seconde approche.

N° 3. Les avantages accessoires pour les États-Unis d'une guerre contre l'Ukraine qui mettrait la Russie à terre étaient a) de consolider l'alliance atlantique sous le contrôle de Washington, d'étendre l'OTAN et d'ouvrir un abîme infranchissable entre la Russie et le reste de l'Europe qui perdurerait dans un avenir prévisible ; b) à cette fin, de mettre fin à la forte dépendance de cette dernière à l'égard des ressources énergétiques de la Russie ; et c) par conséquent, de remplacer le GNL et le pétrole plus chers des États-Unis qui scelleraient le statut des partenaires européens en tant que vassaux économiques dépendants. Si ce dernier point était un frein pour leur industrie, qu'il en soit ainsi.

Les objectifs grandioses énoncés aux points 1 et 2 se sont manifestement révélés inatteignables, voire fantaisistes, une vérité brutale que les élites américaines n'ont pas encore assimilée. Ceux du point 3 sont des lots de consolation de moindre valeur. Ce résultat a été déterminé en grande partie, mais pas entièrement, par l'échec militaire en Ukraine.

Nous sommes sur le point d'entamer l'acte final. La contre-offensive vantée par Kiev n'a abouti à rien, au prix d'un coût énorme pour l'armée ukrainienne. Elle a été saignée à blanc par des pertes massives de main-d'œuvre, par la destruction de la majeure partie de son blindage, par la ruine d'infrastructures vitales.

Les brigades d'élite formées par l'Occident ont été malmenées et il n'y a plus de réserves à lancer dans la bataille. De plus, le flux d'armes et de munitions en provenance de l'Occident s'est ralenti, car les stocks américains et européens s'épuisent (par exemple, les obus d'artillerie de 155 mm).

Cette pénurie est aggravée par de nouvelles inhibitions concernant l'envoi à l'Ukraine d'armes de pointe qui se sont révélées très vulnérables aux tirs russes. Cela vaut en particulier pour les blindés : les Léopards allemands, les Challengers britanniques, les chars AMX-10-RC français ainsi que les véhicules de combat (CFV) tels que les Bradleys et les Strykers américains.

Les images de carcasses calcinées jonchant la steppe ukrainienne ne sont pas des publicités pour la technologie militaire occidentale ni pour les ventes à l'étranger. D'où la lenteur des livraisons à Kiev des Abrams et des F-16 promis, de peur qu'ils ne subissent le même sort.

L'illusion d'un succès éventuel

L'illusion d'un succès éventuel sur le champ de bataille (avec l'usure envisagée de la volonté et de la capacité de la Russie) est fondée sur une idée erronée de la manière de mesurer la victoire et la défaite.

Les dirigeants américains, tant militaires que civils, s'en tiennent à un modèle qui met l'accent sur le contrôle du territoire. La pensée militaire russe est différente. Elle met l'accent sur la destruction des forces ennemies, quelle que soit la stratégie adaptée au contexte.

La tactique agressive des Ukrainiens consiste à jeter ses ressources dans la bataille en menant des campagnes incessantes pour évincer les Russes du Donbass et de la Crimée.

Incapables de réaliser la moindre percée, ils se sont lancés dans une guerre d'usure à leur grand désavantage. À cela a succédé la dernière tentative de cet été, qui s'est avérée suicidaire. Ils ont ainsi fait le jeu des Russes. Ainsi, alors que l'attention se porte sur l'occupation de tel ou tel village sur le front de Zaporizhia ou autour de Bakhmut, la réalité est que la Russie a démantelé pièce par pièce l'armée ukrainienne reconstituée.

Dans une perspective historique, il existe deux analogies instructives. Au cours de la dernière année de la Première Guerre mondiale, le haut commandement allemand a lancé une campagne audacieuse, l'opération Michael, sur le front occidental en mars 1918, en utilisant un certain nombre de tactiques innovantes (notamment des commandos équipés de lance-flammes) pour percer les lignes alliées. Après des gains initiaux qui leur ont permis de franchir la Marne, au prix de très lourdes pertes, l'offensive s'est essoufflée et a permis aux alliés d'écraser leurs forces gravement affaiblies, ce qui a conduit à l'effondrement final en novembre.

Plus pertinente est la bataille de Koursk, en juillet 1943, au cours de laquelle les nazis ont tenté de reprendre l'initiative après le désastre de Stalingrad. Une fois encore, après quelques succès notables dans la percée de deux lignes de défense soviétiques, ils se sont épuisés avant d'atteindre leur objectif. Cette bataille a ouvert la longue et sanglante route vers Berlin.

Aujourd'hui, l'Ukraine a subi d'énormes pertes d'une ampleur (proportionnelle) encore plus grande, sans réaliser de gains territoriaux significatifs, incapable même d'atteindre la première couche de la ligne Surovikin. Cela ouvrira la voie vers le Dniepr et au-delà à l'armée russe, forte de 600 000 hommes et équipée d'un armement équivalent à celui que l'Occident a fourni à l'Ukraine. Moscou est donc prête à exploiter son avantage décisif au point de pouvoir dicter ses conditions à Kiev, Washington, Bruxelles, etc.

L'administration Biden n'a rien prévu pour une telle éventualité, pas plus que les gouvernements européens obéissants. Leur divorce avec la réalité rendra cet état de fait d'autant plus stupéfiant – et exaspérant. Dépourvus d'idées, ils vont patauger. On ne sait pas comment ils réagiront. Nous pouvons dire avec certitude une chose : l'Occident collectif, et en particulier les États-Unis, aura subi une grave défaite. Faire face à cette vérité deviendra la principale préoccupation.

Voici un menu d'options pour y faire face :

Redéfinir ce que l'on entend par défaite, victoire, échec, succès, perte, gain. Un nouveau récit est écrit pour souligner ces points de discussion :

C'est la Russie qui a perdu le concours parce que l'Ukraine héroïque et l'Occident inébranlable l'ont empêchée de conquérir, d'occuper et de réincorporer tout le pays.

En revanche, la Suède et la Finlande ont officiellement rejoint le camp américain en entrant dans l'OTAN. Cela complique les plans stratégiques de Moscou en l'obligeant à disperser ses forces sur un front plus large.

La Russie est politiquement isolée sur la scène mondiale. En effet, l'Amérique du Nord, l'UE/l'OTAN-Europe, le Japon, la Corée du Sud, l'Australie et la Nouvelle-Zélande ont soutenu la cause ukrainienne. Aucun autre pays n'a accepté d'appliquer des sanctions économiques ; le "monde" ne comprend pas la Chine, l'Inde, le Brésil, l'Argentine, la Turquie, l'Iran, l'Égypte, le Mexique, l'Arabie saoudite, l'Afrique du Sud, etc.

Les démocraties occidentales ont fait preuve d'une solidarité sans précédent en répondant d'une seule voix à la menace russe.

Ce récit a déjà été diffusé dans les discours du secrétaire d'État américain Antony Blinken, du conseiller à la sécurité nationale Jake Sullivan, du secrétaire à la défense Lloyd Austin et de la vice-secrétaire d'État par intérim Victoria Nuland. Son public cible est l'opinion publique américaine ; personne en dehors de l'Occident collectif n'y croit cependant – que Washington ait ou non enregistré ce fait de la vie diplomatique.

Réduire rétroactivement les objectifs et les enjeux

Ne plus faire référence à un changement de régime à Moscou, au renversement de Poutine, à l'effondrement de l'économie russe, à la rupture du partenariat sino-russe ou à son affaiblissement fatal.

Parlez de sauvegarder l'intégrité de l'État ukrainien en niant que le Donbass et la Crimée ont été définitivement séparés de la "mère patrie". Insistez sur le fait que vos amis à Kiev sont toujours les dirigeants titulaires et légitimes de l'Ukraine.

Visez un cessez-le-feu permanent qui figerait les deux parties dans leurs positions actuelles, c'est-à-dire une division de facto à la coréenne. La partie occidentale serait alors admise dans l'OTAN et l'UE et réarmée. Ignorer la vérité dérangeante que la Russie n'acceptera jamais un cessez-le-feu dans ces conditions.

Maintenir les sanctions économiques à l'encontre de la Russie, mais fermer les yeux lorsque des partenaires européens dans le besoin concluent des accords en sous-main pour le pétrole et le GNL russes (principalement par le biais d'intermédiaires tels que l'Inde, la Turquie et le Kazakhstan), comme ils l'ont fait tout au long du conflit.



Base de la marine américaine à Deveselu, en Roumanie, où se trouve le site du système de défense antimissile balistique Aegis Ashore de l'OTAN, 2019 : (U.S. Navy, Amy Forsythe, Public domain)

Mettre l'accent sur la Chine en tant que menace mortelle pour l'Amérique et l'Occident et dénigrer la Russie en tant que simple auxiliaire.

Mettre en avant des gestes symboliques comme les frappes de missiles de croisière supersoniques et hypersoniques haut de gamme transférés par les États-Unis, la Grande-Bretagne et la France, qui peuvent infliger des dommages à des cibles importantes en Russie même et en Crimée (avec le soutien technique crucial du personnel américain et d'autres pays de l'OTAN). Cet acte s'apparente aux supporters enragés d'une équipe de football qui vient de perdre contre un rival détesté et qui crèvent les pneus du bus qui doit les emmener à l'aéroport.

Cultiver l'amnésie

Les Américains sont passés maîtres dans l'art de la gestion de la

PAS FAIRE FACE À LA DÉFAITE



Le ministre ukrainien des affaires étrangères, Dmytro Kuleba, et le secrétaire d'État américain, Antony Blinken, déposent une couronne commémorative dans un cimetière de Kiev, le 6 septembre (Département d'État, Chuck Kennedy, domaine public)

mémoire.

Pensez au choc tragique du Viêt Nam. Le pays s'est systématiquement efforcé d'oublier – d'oublier tout ce qui concernait le Viêt Nam. C'est compréhensible : c'était moche, à tous points de vue. Les manuels d'histoire américaine lui ont accordé peu de place, les enseignants l'ont minimisé et la télévision l'a rapidement considéré comme rétro. Les Américains cherchaient à tourner la page – nous l'avons fait.

Dans un sens, l'héritage le plus remarquable de l'expérience post-vietnamienne est le perfectionnement des méthodes utilisées pour l'histoire de Photoshop .Le Vietnam a été une période d'échauffement pour faire face aux nombreux épisodes peu recommandables de l'après-11 septembre. Ce nettoyage minutieux et complet a rendu acceptables les mensonges présidentiels, la garderons une Ukraine en ruine dans le rétroviseur.

La culture de l'amnésie comme méthode de gestion des expériences nationales douloureuses présente de sérieux inconvénients. Tout d'abord, elle limite considérablement la possibilité de tirer les leçons qu'elle offre.

À la suite de la guerre de Corée, où les États-Unis ont perdu 49 000 hommes au combat, le mantra de Washington était le suivant : plus jamais de guerre sur le continent asiatique.

Pourtant, moins d'une décennie plus tard, les États-Unis s'enfonçaient jusqu'aux genoux dans les rizières du Viêt Nam, où ils ont perdu 59 000 personnes.

Après le fiasco tragique de l'Irak, Washington s'est néanmoins empressé d'occuper l'Afghanistan dans le cadre d'une entreprise de 20 ans visant à construire une



Hélicoptères américains sur le pont du porte-avions USS Midway pendant l'évacuation de Saigon, avril 1975. (DanMS, Wikimedia Commons)

tromperie soutenue, l'incompétence abrutissante, la torture systémique, la censure, la destruction de la Déclaration des droits et la perversion du discours public national – alors qu'ils ont dégénéré en un mélange de propagande et de vulgaires ordures. La « guerre contre le terrorisme » dans tous ses aspects atroces.

L'amnésie cultivée est un art grandement facilité par deux tendances plus larges de la culture américaine : le culte de l'ignorance, selon lequel un esprit sans connaissance est considéré comme la liberté ultime, et une éthique publique selon laquelle les plus hauts responsables de la nation sont autorisés à traiter la vérité comme un potier traite l'argile, tant qu'ils disent et font des choses qui nous font plaisir.

Ainsi, aux États-Unis, le souvenir collectif le plus fort des guerres choisies par l'Amérique est l'opportunité – et la facilité – de les oublier. "Le spectacle doit continuer" est considéré comme un impératif. Il en sera de même lorsque nous re- démocratie de type occidental à partir du canon d'un fusil.

Ces projets frustrants n'ont pas dissuadé les États-Unis d'intervenir en Syrie, où ils ont échoué une fois de plus à transformer une société étrangère et intraitable en quelque chose à leur goût – même s'ils sont allés jusqu'à un partenariat tacite avec la filiale locale d'Al-Qaïda. Comme Kaboul l'a montré, les États-Unis n'ont même pas retenu du dénouement de Saigon la leçon sur la manière d'organiser une évacuation ordonnée.

À tout le moins, on aurait pu s'attendre à ce qu'une personne raisonnable en ressorte avec une conscience aiguë de l'importance cruciale d'une compréhension fine de la culture, de l'organisation sociale, des mœurs et de la vision philosophique du pays que les États-Unis s'étaient engagés à reconstituer. Les États-Unis n'ont manifestement pas assimilé cette vérité élémentaire. En témoigne l'ignorance abyssale de tout ce qui est russe qui a conduit les États-Unis à une erreur d'appréciation fatale sur tous les aspects de l'affaire ukrainienne.

La prochaine étape : Chine

L'Ukraine, à son tour, ne refroidit pas l'ardeur de la confrontation avec la Chine. Une entreprise audacieuse, et en aucun cas contraignante, qui est devenue la pièce maîtresse de la stratégie officielle de Washington en matière de sécurité nationale.

De hauts fonctionnaires de Washington prédisent ouvertement l'inévitabilité d'une guerre totale avant la fin de la décennie – nonobstant les armes nucléaires.

En outre, Taïwan joue le même rôle que l'Ukraine dans le schéma américain. Ainsi, après avoir provoqué un conflit multidimensionnel avec la Russie qui a échoué sur toute la ligne, les États-Unis s'empressent d'adopter la même stratégie pour affronter un ennemi encore plus redoutable. Cela pourrait être considéré comme ce que les Français appellent une fuite en avant. En d'autres termes : Allez-y ! Nous sommes prêts.

La marche vers la guerre avec la Chine défie toutes les idées reçues. Après tout, ce pays ne représente aucune menace militaire pour la sécurité ou les intérêts fondamentaux des États-Unis. La Chine n'a pas d'histoire de construction d'empire ou de conquête. La Chine a été la source de grands avantages économiques grâce à des échanges denses qui profitent aux deux parties.

Dès lors, qu'est-ce qui justifie le jugement largement répandu selon lequel un croisement d'épées est inéluctable ? Les nations sensées ne s'engagent pas dans une guerre potentiellement cataclysmique parce que la Chine, l'ennemi numéro un désigné, construit des stations d'alerte radar sur des atolls sablonneux de la mer de Chine méridionale ? Parce qu'elle commercialise des véhicules électriques à moindre coût ? Parce que ses progrès dans le développement des semi-conducteurs pourraient surpasser ceux des États-Unis ?

Parce qu'elle traite une minorité ethnique dans l'ouest de la Chine ? Parce qu'elle suit l'exemple des États-Unis en finançant des ONG qui promeuvent une vision positive de leur pays ? Parce qu'elle pratique l'espionnage industriel comme le font les États-Unis et tous les autres pays ? Parce qu'elle envoie des ballons au-dessus de l'Amérique du Nord (déclarés bénins par le général Mark Milley, président de l'état-major interarmées, la semaine dernière) ?

Ce ne sont pas là des raisons impérieuses d'insister sur la nécessité d'une confrontation. La vérité est bien plus simple – et bien plus inquiétante. Les États-Unis sont obsédés par la Chine parce qu'elle existe. Comme pour le K-2, il s'agit en soi d'un défi, car les États-Unis doivent prouver leurs prouesses (aux autres, mais surtout à eux-mêmes), qu'ils peuvent le surmonter. C'est la véritable signification d'une menace existentielle perçue.

Le déplacement du centre de gravité de la Russie en Europe vers la Chine en Asie est moins un mécanisme permettant de faire face à la défaite que la réaction pathologique d'un pays qui, ressentant un sentiment lancinant de diminution de ses prouesses, ne peut rien faire d'autre que d'essayer une dernière fois de se prouver à lui-même qu'il a encore ce qu'il faut – puisque vivre sans ce sentiment exalté de soi est intolérable.

Ce qui est considéré comme hétérodoxe, et audacieux, à Washington ces jours-ci, c'est d'affirmer qu'il faut régler l'affaire ukrainienne d'une manière ou d'une autre afin de pouvoir se préparer à la compétition véritablement historique avec Pékin. La vérité déconcertante selon laquelle personne d'important dans l'establishment de la politique étrangère du pays n'a dénoncé ce virage hasardeux vers la guerre confirme l'idée que ce sont des émotions profondes plutôt qu'une réflexion raisonnée qui poussent les États-Unis vers un conflit évitable et potentiellement catastrophique.

Une société représentée par une classe politique entière qui n'est pas dégrisée par cette perspective peut être jugée comme fournissant des preuves évidentes d'un position dominante dans le monde, en dehors du bloc soviétique et de la RPC, leur permette de conserver respect, statut et influence.

Mais les choses ont changé. La force relative des États-Unis dans tous les domaines s'est affaiblie, de fortes forces centrifuges dans le monde produisent une dispersion du pouvoir, de la volonté et des perspectives parmi d'autres États. Le phénomène des BRIC est l'incarnation concrète de cette réalité.

Par conséquent, les prérogatives des États-Unis se réduisent, leur capacité à façonner le système mondial conformément à leurs idées et à leurs intérêts est de plus en plus contestée, et ils misent sur une diplomatie d'un ordre qui semble dépasser leurs aptitudes actuelles.



Sumy, Ukraine, après une attaque de drone russe le 3 juillet (Police nationale d'Ukraine, Wikimedia Commons, CC BY 4.0)



Les parachutistes affectés à la 82e Division aéroportée se préparent à monter à bord d'un C-17 de l'US Air Force le 30 août 2021 à l'aéroport international Hamid Karzai. Le major-général Donahue a été le dernier soldat américain à quitter l'Afghanistan, mettant ainsi fin à la mission américaine à Kaboul. (Photo de l'armée américaine par le sergent-chef. Alexander Burnett, 82nd Airborne Public Affairs)

déséquilibre collectif.

L'amnésie peut servir à épargner à nos élites politiques, et à la population américaine dans son ensemble, l'inconfort aigu de la reconnaissance des erreurs et de la défaite. Toutefois, ce succès ne s'accompagne pas d'un processus analogue d'effacement de la mémoire dans d'autres pays.

Dans le cas du Viêt Nam, les États-Unis ont eu la chance que leur

Les États-Unis sont déconcertés.

*Michael Brenner est professeur d'affaires internationales à l'université de Pittsburgh.

Consortiumnews.com, 21 septembre 2023
Traduction: Arretsurinfo.ch
Arrêt sur info
22 septembre 2023

« Claire comme la pleine lune » : la révolution ne sera pas vaincue !



Le leader révolutionnaire Hugo Chávez aux côtés de Nicolás Maduro le 8 décembre 2012

Par Andreína Chávez Alava

Avec les élections présidentielles à l'horizon, l'écrivaine Andreína Chávez passe en revue l'histoire récente et les défis auxquels est confronté le processus bolivarien.

« Cette Révolution ne dépend pas d'un seul homme. Cette Révolution appartient au peuple et personne ne peut l'arrêter. » Hugo Chávez

Récemment, je suis allé dans un bar d'un quartier populaire de l'ouest de Caracas qui a une longue histoire de lutte révolutionnaire contre le néolibéralisme et le fascisme. L'endroit est si vieux qu'il ressemble à un musée, avec des murs remplis du sol au plafond d'objets curieux, notamment des cartes électorales de 1958, lorsque la période démocratique du Venezuela a commencé, et des journaux de 2002 annonçant le coup d'État contre Hugo Chávez.

J'ai été surpris de voir une photo de Chávez accompagné de ses deux filles alors qu'il était sur son lit d'hôpital à Cuba. Elle a été publiée en février 2013. Je me souviens qu'à l'époque, cette photo nous donnait l'espoir que le président irait bien, mais il est décédé quelques semaines plus tard.

Au-dessus de Chávez se trouvait une autre photo : le président Nicolás Maduro dans le même bar où nous étions, serrant la main d'un autre homme, peut-être le propriétaire. Le contraste entre les deux images a déclenché une conversation sur l'avenir du processus bolivarien, que Maduro gagne ou perde l'élection présidentielle de 2024. C'est quelque chose dont j'ai réalisé qu'il inquiète le monde entier. Je suppose que c'est parce que le processus bolivarien représente une lueur d'espoir pour l'avenir.

« J'aimerais que Maduro sorte et dise : 'Écoute, je sais que je ne suis pas Chávez' », m'a dit une personne. Il pensait qu'il s'agissait d'une sorte d'excuse de la part de Maduro, pour ne pas avoir été capable de remplir parfaitement les chaussures géantes de Chávez. Je comprends aussi d'où vient ce sentiment.

Chávez, bien sûr, se trouvait dans un autre domaine en matière politique. Un leader exceptionnel qui a dirigé toute une révolution. Une source d'inspiration pour les révolutionnaires du monde entier en tant qu'architecte du socialisme du XXIe siècle et de la libération du Sud. Franchement, aucun dirigeant latino-américain des années 1990 ne lui tient tête. C'est un acte difficile, voire impossible, à suivre.

Souvent, je me demande comment Maduro est devenu « l'élu ». Il a débuté comme dirigeant syndical alors qu'il était chauffeur de bus et a soutenu Chávez dès le premier jour, pour devenir plus tard son ministre des Affaires étrangères et son vice-président. Une amie m'a dit un jour que Maduro lui paraissait la figure la moins controversée de la révolution, plus humble que la plupart, et même un bon négociateur. C'est peut-être pour cela qu'il s'est retrouvé sur notre carte électorale en 2013.

La victoire de Maduro et sa réélection en 2018 ont été des votes de confiance donnés par le peuple qui voulait voir la révolution triompher et comprenait les dangers de l'arrivée au pouvoir de l'opposition dure. Le vote de confiance se répétera-t-il en 2024 ? Sinon, que se passe-t-il avec la révolution ? Afin de comprendre nos prochaines élections, nous devons évaluer les circonstances difficiles que le pays a dû endurer et la perception qu'a la population des actions et de l'inaction du gouvernement.

La pleine lune

Qui ne se souvient pas du jour où Chávez a annoncé à la télévision nationale que Maduro devrait être le candidat pour lui succéder en cas de décès ? C'était le 8 décembre 2012, et c'était la première fois qu'il parlait de mourir, du moins en public, et la première fois qu'on se demandait si notre processus révolutionnaire pouvait vraiment continuer sans lui. Les paroles de Chávez étaient de la pure poésie : *« Mon opinion ferme, aussi claire que la pleine Lune – irrévocable, absolue, totale – est que vous élisez Nicolas Maduro comme président. Je vous le demande de tout mon cœur. Il est l'un des jeunes dirigeants les plus capables de continuer si je ne peux pas »*.

Puis Chávez est décédé le 5 mars 2013 et ses paroles étaient obsédantes. Six mois auparavant, il avait remporté l'élection présidentielle avec une marge de 11 points, laissant le candidat de l'opposition Henrique Capriles dans la poussière – un exploit incroyable après 14 ans de gouvernement. Mais Maduro n'a pas eu la même chance car il n'inspirait pas la même confiance. En avril, alors que nous étions encore en deuil, Maduro a remporté les élections, mais avec moins de 2 % d'écart.

La révolution continuerait, mais à peine. C'était pour deux raisons. D'un côté, l'opposition a lancé des tentatives de coup d'État, une guerre économique et l'impérialisme américain s'est intensifié. De l'autre côté, le gouvernement n'a pas réussi à répondre par une alternative de pouvoir révolutionnaire, radicale et populaire, choisissant plutôt de négocier sans succès avec les agresseurs et de rechercher un terrain d'entente dans le discours politique et les politiques économiques.

L'opposition (anti)vénézuélienne

Après avoir perdu les élections face à Maduro, Capriles a exhorté ses partisans à « décharger leur fureur » dans les rues, ce qui a été suivi en 2014 par le complot de changement de régime appelé « La sortie », élaboré par le criminel d'extrême droite Leopoldo López. À l'époque, je travaillais dans une petite station de radio de gauche qui a failli être incendiée alors que nous étions à l'intérieur avant que nous soyons secourus. D'autres n'ont pas eu la même chance. Quarante-trois personnes ont été tuées, pour la plupart des civils et des agents de sécurité.

En 2014, nous avons également été frappés par la faiblesse des prix du pétrole, déclenchant une crise économique. En 2016, la pénurie alimentaire s'est aggravée et les prix ont augmenté quotidiennement au point qu'il était impossible d'acheter un kilo de viande ou un kilo de quoi que ce soit. À notre grande indignation, des images de nourriture thésaurisée et périmée ont circulé à la télévision nationale. Les longues files d'attente étaient notre pain quotidien. Ce n'était qu'une autre stratégie de changement de régime.

En 2017, nous avons vu une autre révolte fasciste tuer plus de 100 personnes, dont un jeune homme à la peau foncée qui a été brûlé vif parce qu'il « avait l'air chaviste ». Cette même année, les sanctions américaines pleuvent sur nous comme l'artillerie, suite au lobbying incessant de l'opposition d'extrême droite. Notre maison était en feu, puis ils nous ont jeté de l'essence. Meurtre prémédité, comme on l'appelle dans les salles d'audience. Des milliers de personnes ont émigré, déchirant le tissu social du pays.

Au moment des élections en mai 2018, Maduro a été réélu. J'ai voté pour lui avec plaisir. Même maintenant, après avoir écrit tout cela, mon sang bout à la seule pensée de l'arrivée au pouvoir d'une opposition anti-vénézuélienne, pro-impérialiste et raciste.

Cependant, sa victoire est le résultat de plusieurs facteurs : l'opposition dominante a appelé au boycott, de sorte que le taux de participation a été bien inférieur à celui des élections précédentes, en particulier dans les régions riches. Le principal concurrent de Maduro, l'opposant Henry Falcón, n'était pas très connu et n'a pas réussi à mobiliser les électeurs.

De même, les zones chavistes traditionnelles n'ont pas non plus voté massivement, ce qui est entièrement dû à une perte de confiance dans le gouvernement. D'un côté, le gouvernement a réussi à vaincre les soulèvements fascistes, que la population en général, chaviste ou non, n'a jamais soutenu. Mais ceux qui soutiennent une telle violence, ceux-là mêmes qui ont demandé des sanctions américaines et une intervention militaire étrangère, semblent échapper à toute sanction.

Leopoldo López a été emprisonné mais s'est ensuite évadé, ainsi que d'autres. Henrique Capriles et la psychopathe d'extrême droite María Corina Machado n'ont reçu qu'une tape sur les doigts : ils se sont vu interdire d'exercer des fonctions publiques. À ce jour, Machado appelle toujours aux révoltes et aux interventions fascistes, tout en promouvant les sanctions américaines comme des outils nécessaires pour continuer à tuer des gens et pouvoir accéder au pouvoir par la force. Elle veut « gagner et collectionner ».

Capriles et Machado, bien que toujours interdits, se présentent aux primaires de l'opposition en octobre et parcourent le pays pour expliquer aux gens comment ils vont résoudre tous les problèmes qu'ils ont contribué à créer en premier lieu. Ainsi, lorsque les responsables gouvernementaux mettent en garde contre le danger que représentent ces fascistes s'ils accèdent au pouvoir, les gens ne peuvent que se demander pourquoi ils ont bénéficié d'une telle impunité au fil des années.

L'absence de justice est également perçue dans le traitement réservé à la classe d'affaires. La guerre économique que ce secteur nous a imposée n'a jamais été surmontée, elle est simplement passée de la thésaurisation alimentaire et de la hausse des prix à la privation de profits pour les travailleurs. La paix ne s'obtient pas simplement en évitant la violence dans les rues et les longues files d'attente ; la vraie paix signifie la préservation des droits durement acquis au cours des années de révolution.

Néanmoins, les gens ont donné à Maduro et à son gouvernement un autre vote de confiance sous la promesse d'une prospérité économique. De plus, personne ne voulait que l'impérialisme et ses marionnettes gagnent et fassent de nous une colonie, surtout après avoir tenté de nous tuer de toutes les manières imaginables et l'avoir qualifié de « lutte pour la démocratie ».

Avertissements opportuns

Nous sommes désormais à la veille d'une nouvelle élection présidentielle et le scénario n'a pas beaucoup changé en termes de confiance dans le gouvernement. En 2019, le blocus américain s'est intensifié et une « présidence par intérim » a apporté davantage de déstabilisation. Emprisonner Juan Guaidó aurait fait de lui un martyr et aurait pu provoquer une réaction meurtrière de la part des forces impérialistes, mais le laisser partir a fait apparaître le gouvernement incapable de traduire en justice ceux qui nous ont le plus fait du mal.

En ce qui concerne la perception de l'économie, celle-ci s'est améliorée. Il y a un bon effort de diversification ainsi que des opportunités de gagner sa vie grâce à l'entrepreneuriat. Pourtant, sans salaires dignes dans le secteur public, la plupart des gens sont obligés de se démener pour avoir plusieurs revenus, soit ne se souciant pas beaucoup de politique, soit flirtant avec d'autres alternatives politiques. C'est ainsi que les fascistes font des incursions soudaines, comme Milei en Argentine.

Le révolutionnaire vénézuélien et ancien guérillero Julio Escalona, récemment décédé, l'a très bien expliqué dans un discours à la télévision nationale en décembre 2018 : *« Cette confiance du peuple vénézuélien [dans le gouvernement] l'a poussé à voter, malgré toutes les difficultés, et c'est une grande foi. Savez-vous ce qui arrive après la perte de la foi ? Le fascisme [...] Les gens qui ont voté pour Bolsonaro ne sont ni machistes, ni sexistes, ni rien de ce genre, mais ils sont devenus anti-PT (Parti des travailleurs) et c'est pour cela qu'ils ont voté pour Bolsonaro. Je pense que nous devrions regarder cet exemple et le prendre très au sérieux. »*

Ces dernières années, Escalona a donné des conseils critiques qui ont été ignorés à maintes reprises : il a exhorté le gouvernement à accompagner le peuple dans ses luttes quotidiennes et à se débarrasser de ses privilèges, à purger le Parti socialiste des acteurs internes qui opèrent pour la droite et affrontent le Parti socialiste. les intérêts de classe sont en conflit au sein du gouvernement (la soi-disant « bourgeoisie révolutionnaire »), pour ouvrir des débats dans les rues et aussi écouter le peuple anti-chaviste, qui ne se soucie peut-être pas de la révolution mais qui a souffert sous le siège impérialiste et veut une bonne vie.

Plus important encore, Escalona a mis en garde contre la façon dont les responsables parlent lorsqu'ils disent aux gens qu'ils perdront leurs droits, comme la santé ou l'éducation gratuite, s'ils votent pour l'opposition, alors que ces droits se sont détériorés aujourd'hui. *« La droite [soutenue par les États-Unis], dans son processus de chaotisation, a détruit beaucoup de choses mais nous n'avons pas su comment les reconstruire. »*

Une nouvelle lune

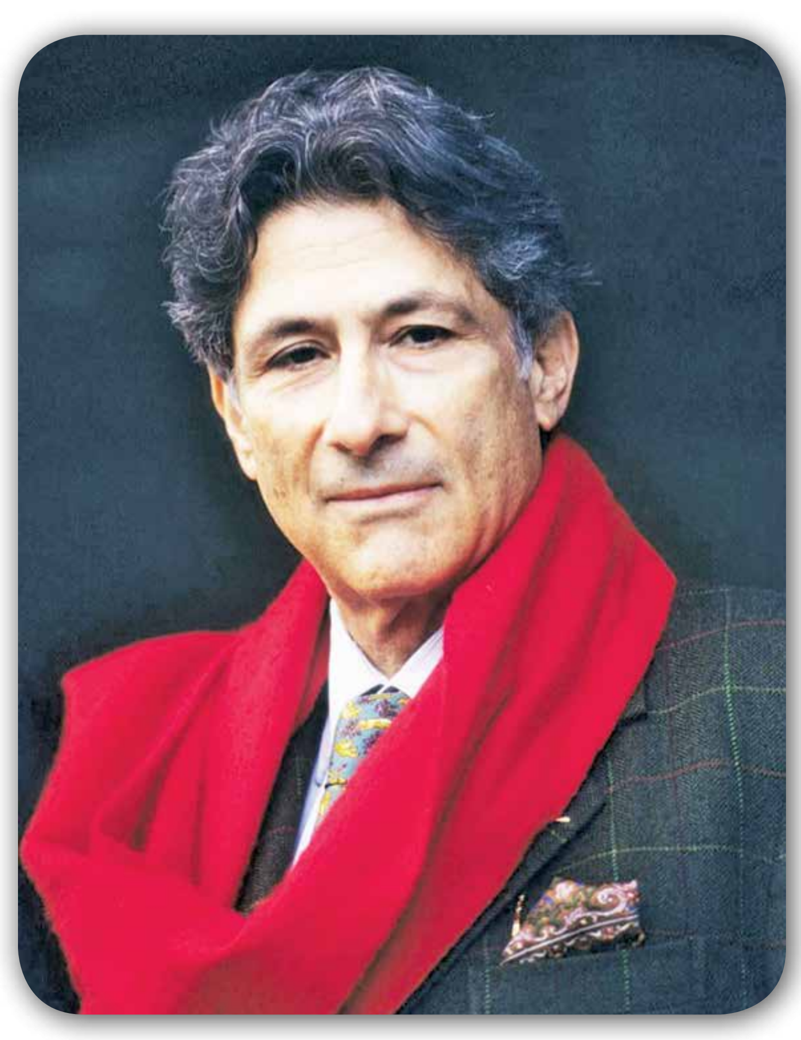
Le journaliste vénézuélien Clodovaldo Hernández a expliqué de manière experte que malgré la perte de confiance de certains chavistes, le gouvernement dispose toujours d'une base solide et d'une structure organisationnelle bien huilée pour mobiliser les électeurs, alors que l'opposition atteindra très probablement les élections de 2024 avec plusieurs candidats et complètement désunie. Une fraction radicale pourrait à nouveau boycotter.

Il y a de fortes chances que nous assistions à une répétition du phénomène de 2018. Dans un tel cas, je crois que le processus bolivarien sera confronté au défi unique de tenter de s'unifier à nouveau, ce qui ne peut se produire que si le gouvernement accepte qu'il existe un secteur qui n'est pas satisfait du tournant libéral du projet bolivarien. Cela inclut des militants de gauche mais aussi des chavistes ordinaires.

Pour mémoire, la gauche critique a également des comptes à faire. Lutter pour la révolution ne consiste pas à ce que les médias de droite et les ONG qualifient le gouvernement de « néolibéral », il s'agit plutôt d'accompagner les travailleurs dans leur

suite à la page(16)

Edward Saïd et ses ennemis !



Le Palestinien Edward Saïd a façonné un type particulier d'intellectuel public engagé dans les problèmes dominants de son temps

Par Hamid Dabashi

L'engament d'Edward Said envers la Palestine était si profondément humaniste que le théoricien littéraire et critique a aidé à en mondialiser la cause et à démanteler l'euro-universalisme

Vingt ans après son décès le 25 septembre 2003 à l'âge de 67 ans, Edward Saïd éclaire toujours notre chemin dans les eaux tumultueuses de l'histoire du monde.

Quelles étaient les sources et les raisons de l'intransigeante ténacité qui le poussait à dire la vérité au pouvoir, et comment a-t-il pu permettre à toute une génération de penseurs critiques d'en faire autant ? L'aspect déterminant du caractère moral et intellectuel d'Edward Saïd en tant que principal porte-parole de la cause palestinienne est la manière dont il a défini cette cause politique fondamentale de sa génération et de la nôtre en des termes qui font autorité auprès d'autres mouvements cruciaux pour la justice à travers le monde.

Il était exactement le contraire des nativistes qui définissent les termes de leur politique particulière aux dépens des autres. Cette identification à Edward Saïd ne s'est pas seulement faite au niveau émotif ou charismatique. Elle était profondément morale, une question de principe éthique qui a été à son tour traduite en termes intellectuels et théoriques solides.

J'en ai été le témoin lors de deux occasions majeures, qui ne sont que la pointe de l'iceberg, au moment où l'universalité de l'attrait politique et intellectuel d'Edward Saïd se manifestait sur la scène mondiale. La première fois, en octobre-novembre 2000, lorsque l'Académie italienne de l'Université de Columbia, où Saïd a enseigné pendant des dizaines d'années jusqu'à sa mort, a accueilli l'éminente figure fondatrice de l'école d'études subalternes, l'historien indien Ranajit Guha, pour donner une série de conférences.

Dans ce cadre, mon autre distinguée collègue de Columbia, Gayatri Spivak, et moi-même avions organisé une conférence de deux jours autour des enseignements de Guha que nous avions appelée « Subaltern Studies at Large ». Edward Saïd était présent et a prononcé un discours d'ouverture lors de la première session plénière.

Nous avions invité des penseurs et des universitaires critiques de premier plan originaires d'Asie, d'Afrique, d'Amérique latine, d'Australie, d'Europe et des États-Unis – et le vocabulaire même de nos discussions était presque entièrement composé d'articulations variées du travail d'Edward Saïd.

À une autre occasion, en avril 2003, quelques mois seulement avant sa mort, j'ai organisé, en tant que directeur de mon département, une conférence internationale à l'occasion du 25e anniversaire de la publication d'Orientalisme. L'orient créé par l'Occident, à laquelle nous avions à nouveau invité d'éminents intellectuels des quatre coins du monde et où Edward Saïd devait formuler les remarques finales.

Au cours de cette conférence également, nous avons tous été témoins de la manière dont la centralité fondatrice d'Orientalisme avait des résonances mondiales qui allaient peut-être même au-delà des propres attentes initiales de son auteur. On pouvait voir comment les travaux des penseurs critiques, de Nietzsche à Gramsci en passant par Adorno et Fanon, étaient tous arrivés à leur apogée dans l'œuvre d'Edward Saïd.

Les ennemis d'Edward Saïd

Je partage ces souvenirs afin de mettre en évidence ma suggestion selon laquelle une grande partie du monde civilisé et cultivé, les soucieux et consciencieux sur le plan moral et politique, ont des raisons de connaître, d'aimer et maintenant de se souvenir et d'admirer Edward Saïd pour des objectifs internes à leurs propres projets politiques.

Edward Saïd avait bien entendu son lot d'ennemis jurés, forces malfaisantes investies de la mission de chercher, en vain, à le vilipender. Comme ce rédacteur pro-israélien de Newsweek, qui a utilisé ce forum pour promouvoir la haine des Arabes et des musulmans (palestiniens en particulier), vilipender le soulèvement Black Lives Matter et chercher à garantir quatre années supplémentaires de folie vicieuse de Trump au pouvoir, tout cela afin que les Israéliens puissent s'approprier le reste de la Palestine dans un dernier acte de vol à main armée.

Tous ces articles partagent une erreur commune : ils se trompent de cible. Edward Saïd n'est pas là où ils visent. Il est ailleurs.

Une humanité partagée

Par ses engagements et l'exemple qu'il a montré de son vivant, Edward Saïd a façonné un type particulier d'intellectuel public engagé dans la question dominante de son temps, à savoir pour lui la question des aspirations nationales palestiniennes, en termes universels et non-eurocentriques.

C'est ce sentiment crucial d'humanité partagée qui a amené la Palestine à l'épicentre du dialogue mondial. L'engagement d'Edward Saïd envers la Palestine était si profondément humaniste qu'il a aidé à mondialiser la cause palestinienne dans des termes qui allaient démanteler l'euro-universalisme qu'il contestait dans la plupart de ses travaux universitaires.

Deux tendances intellectuelles majeures font autorité pour une grande partie de la scène américaine du XXe siècle – autrement dépourvue de toute tradition intellectuelle locale : d'une part les intellectuels immigrés juifs des années 1930 et au-delà, d'autre part les intellectuels afro-américains de la Renaissance de Harlem et au-delà. Hannah Arendt et James Baldwin en sont respectivement les principaux exemples.

Dans le premier cas, les États-Unis sont devenus les bénéficiaires des atrocités meurtrières des nazis en Europe, et dans le second, la même scène a été honorée d'un tournant historique dans l'imagination morale et intellectuelle d'une nation par les victimes d'un racisme terrorisant qui avait ciblé les Afro-Américains.

L'intellectuel exilé

En tant qu'héritier de ces deux traditions, Edward Saïd a réussi a façonner une position pour une droite intellectuelle arabe, musulmane ou immigrée au milieu de ces deux traditions puissantes, entre Arendt et Baldwin, pour ainsi dire. C'est l'accomplissement de toute une vie. Edward Saïd lui-même ne le voyait pas ainsi, car il s'identifiait profondément au philosophe juif allemand Theodor Adorno ; il se considérait en exil et théorisait donc la condition d'exil.

De l'ombre de cette catégorie d'intellectuels exilés ont bien sûr émergé les informateurs indigènes tels que Fouad Ajami. Il est beaucoup plus exact de voir Edward Saïd comme celui qui a globalisé une nouvelle catégorie d'intellectuels organiques située quelque part entre les immigrés juifs et les intellectuels afro-américains mis en situation de faiblesse.

C'est précisément cette position emblématique d'Edward Saïd au sein d'une expérience remarquablement américaine qui trouble profondément les sionistes racistes, lesquels pensaient avoir accaparé le marché américain aux fins de leurs vols malfaisants en Palestine

C'est précisément cette position emblématique d'Edward Saïd au sein d'une expérience remarquablement



Un manifestant palestinien brandit le signe de la victoire lors d'un rassemblement alors que les Palestiniens appellent à une « Journée de colère » le 1er juillet (AFP)

américaine qui trouble profondément les sionistes racistes, lesquels pensaient avoir accaparé le marché américain aux fins de leurs vols malfaisants en Palestine. En plein cœur de l'empire qu'ils continuent d'exploiter pour obtenir des armes et une protection politique a émergé une voix singulièrement puissante : Edward Saïd.

Bien sûr, ils le haïssent et crient vengeance, précisément pour les mêmes raisons que le monde entier l'aime et l'admire profondément. Ils « accusent » Edward Saïd d'avoir inspiré des aspects du soulèvement Black Lives Matter.

Ce n'est pas une accusation. C'est un motif de célébration.

Bien sûr, Edward Saïd a été une source d'inspiration pour les Afro-Américains dans leurs luttes historiques pour la justice, et, aujourd'hui, dans des personnalités justement célèbres comme Angela Davis, Cornel West, Alice Walker et Eddie S. Glaude Jr., nous entendons haut et fort les échos de la voix d'Edward Saïd et la manière dont il a étendu la puissance de son intellect charismatique au mouvement Black Lives Matter.

Et aucun Arabe, aucun Palestinien, personne en Asie, en Afrique et en Amérique latine qui se soucie tant de la juste cause des Noirs américains que de celle des Palestiniens ne pourrait être plus fier d'Edward Saïd pour ce rôle précurseur.

*Hamid Dabashi est professeur d'études iraniennes et de littérature comparée, récipendiaire de la chaire Hagop Kevorkian, à l'université de Columbia à New York, où il enseigne la littérature comparée, le cinéma mondial et la théorie postcoloniale. Parmi ses derniers ouvrages figurent The Future of Two Illusions: Islam after the West (2022), The Last Muslim Intellectual: The Life and Legacy of Jalal Al-e Ahmad (2021), Reversing the Colonial Gaze: Persian Travelers Abroad (2020) ainsi que The Emperor is Naked: On the Inevitable Demise of the Nation-State (2020). Ses livres et articles ont été traduits dans de nombreuses langues.

Middle East Eye
24 septembre 2023

Afghanistan : Libérez Neda Parwani et Julia Parsi!



Neda Parwani et Julia Parsi

Libérer Neda Parwani, Julia Parsi et toutes les autres militantes afghanes détenues dans les prisons des talibans ; le gouvernement américain doit obtenir leur libération et leur accorder l'asile inconditionnel ! (Appel lancé par les partisans américains du Comité international de défense des femmes afghanes)

Neda Parwani, Julia Parsi et des centaines de militantes afghanes ont besoin de notre aide maintenant.

Le 19 septembre, le régime taliban en Afghanistan a arrêté Neda Parwani. Huit jours plus tard, le 27 septembre, les services de renseignement talibans ont rattrapé Julia Parsi et son jeune fils. Personne ne sait où Parwani et Parsi sont détenus ; mais nous savons que, inévitablement, elles seront soumises à de graves tortures physiques et mentales afin de les inciter à révéler l'identité d'autres femmes engagées dans la lutte pour les droits fondamentaux.

Parwani et Parsi font partie des femmes afghanes qui ont osé dire que les filles méritent une éducation et que les femmes devraient pouvoir travailler et subvenir aux besoins de leur famille. Elles font partie des femmes qui se sont regroupées au sein du Mouvement spontané des femmes afghanes, ont lancé un appel en faveur des droits fondamentaux et ont osé se mobiliser dans les rues.

Il n'y a pas de temps à perdre. Nous devons agir aujourd'hui, et ne pas reporter à demain tous les efforts en faveur de Neda Parwani, de Julia Parsi et de son fils, ainsi qu'en faveur des centaines de femmes détenues dans les prisons des talibans et de celles qui vivent dans la peur d'une capture imminente. .

Nous exhortons le gouvernement américain à obtenir leur libération. Nous exhortons le gouvernement américain à accorder l'asile immédiat et inconditionnel aux militantes afghanes qui sont traquées et menacées de mort parce qu'elles osent se battre pour des droits que les femmes américaines tiennent pour acquis.

Partout dans le monde, des délégations se tournent vers leurs gouvernements respectifs, mais c'est ici, aux États-Unis, que ces demandes devraient avoir le plus de résonance. Le 7 octobre 2001, il y a 22 ans, les États-Unis, rejoints par une coalition de l'OTAN et d'autres forces, ont lancé leur « guerre contre le terrorisme » en Afghanistan, suivie de 20 ans de force militaire dévastatrice qui a détruit l'infrastructure du pays et disloqué des millions de personnes.

Comme l'a écrit le Mouvement spontané des femmes afghanes dans son appel à une action internationale. « En 2001, le gouvernement américain a renversé le régime taliban, confiant le pouvoir en grande partie aux forces de « l'Alliance du Nord », composée de fondamentalistes religieux, de chefs de guerre, de violateurs des droits de l'homme et de criminels de guerre. Puis, le 15 août 2021, le gouvernement américain a rétabli au pouvoir les talibans, qui depuis lors continuent de prendre des mesures qui excluent les femmes de tous les aspects de la vie publique : il leur est interdit de travailler, de s'instruire et même de marcher dans la rue et dans les lieux publics. ...

« Les voix des femmes afghanes opprimées doivent être entendues, et les gouvernements qui prétendent respecter les droits des femmes doivent cesser de signer des accords et des accords avec le régime misogyne des talibans.

« Le régime taliban ne doit être soutenu ni politiquement ni financièrement.

[Remarque : le gouvernement américain a envoyé au régime taliban plus de 8 milliards de dollars depuis le retrait des forces américaines en août 2021 – tout l'argent des contribuables américains envoyé au nom de « l'aide humanitaire », mais en fait acheminé ouvertement vers la police talibane et « forces de sécurité » qui répriment les manifestations des femmes. Source:

Audience du Comité de surveillance de la Chambre des représentants des États-Unis, 19 avril 2023.]

« Le mouvement de protestation des femmes en Afghanistan doit recevoir de l'aide, et les femmes qui sont menacées et vivent en danger doivent obtenir l'asile immédiatement. »

Il faut agir maintenant ! Ajoutez votre soutien à cette pétition qui sera remise aux représentants du gouvernement américain à New York et à San Francisco le vendredi 6 octobre.

New York
Vendredi 6 octobre 2023 à 12h
Bâtiment Fédéral Jacob Javits
26 Federal Plaza - Manhattan
Apportez des pancartes et des banderoles

San Francisco
Vendredi 6 octobre 2023 à 12h
Bâtiment fédéral
(Mission et 7ème rue)
Apportez des pancartes et des banderoles

AVIS DE DIVORCE

Il est porté à la connaissance des intéressés qu'un jugement rendu par défaut le jeudi 13 juillet 2023 par le Tribunal de Première Instance de Port-au-Prince, jugeant en ses attributions civiles de divorce, a admis le divorce de Monsieur Neptune PRINCE et son épouse Madame Neptune PRINCE née Alexandra Vanessa Destin PIERRE, pour injures graves et publiques, et prononcé la dissolution des liens matrimoniaux ayant existé entre eux.

Lequel jugement est prononcé en audiences sus énoncées par le Juge Nelson CILIUS dudit Tribunal assisté du Greffier Mozart TASSY.

Joseph P.N DUCASSE, Av

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal après en avoir délibéré au vœu de la loi, le Ministère public entendu maintient le défaut octroyé à l'audience du seize juin deux mille vingt-trois contre la dame née Violette ALTIDOR pour faute de comparaitre suivant l'article 287 du code de procédure civile. Au fond. admet le divorce des époux Hyppolite CHARLES la femme née Violette ALTIDOR pour injures graves et publique suivant l'article 217 du code civil, aux torts exclusifs de l'épouse. Prononce la dissolution des liens matrimoniaux existant entre eux. Ordonne à l'état civil de Port-au-Prince, section Sud de transcrire dans les registres à ce destinés, le dispositif du présent jugement dont un extrait sera publié dans un quotidien s'éditant à la capitale sous peine de dommages-intérêts envers les tiers si le cas y échet. Compense les dépens. Commet l'huissier Clerbrun FAURE de ce tribunal pour la signification de ce jugement.

Ainsi jugé et prononcé par nous, Marie Rosie Degand Nicolas, jugé à l'audience ordinaire et publique du vendredi trente juin deux mille vingt-trois An 220 de l'indépendance en présence de Me Harry Jean Paul et Me Jean Claude Jean Antoine Substituts Commissaire du Gouvernement de ce ressort et avec l'assistance Marie Yolande Zétrenne CADET, Greffier

Il est ordonné ....ETC...

En foi de quoi ...ETC…

AVIS DE DIVORCE

Il est porté à la connaissance de tout un chacun, que le tribunal de première instance de Port-au-Prince; après examens sur les conclusions du Ministère public, a rendu en audience publique, en ses attributions civiles, le jugement de divorce du sieur Hossey Ricardo EMILIEN contre son épouse Holdy LAPIERRE pour cause injures graves et publiques aux torts exclusifs de l'épouse; lequel jugement a été prononcé en date du Mercredi (10) dix Mai (2023) deux mille vingt-trois.

Pour le cabinet:

Me Patric ELIACINAV.

AVIS DE DIVORCE

Il est porté à la connaissance des intéressés qu'un jugement rendu par défaut le jeudi 27 juillet 2023 par le Tribunal de Première Instance de Port-au-Prince, jugeant en ses attributions civiles de divorce, a admis le divorce de Monsieur Elisée DECEMBRE contre son épouse la femme née Guerlice DUCHARTELIER, pour injures graves et publiques, et prononcé la dissolution des liens matrimoniaux ayant existé entre eux.

Lequel jugement est prononcé en audiences sus énoncées par le Juge Nelson CILIUS dudit tribunal assisté du Greffier Mozart TASSY.

Joseph P.N DUCASSE, Av

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal après examen, Le Ministère Public entendu, maintient le défaut octroyé contre la défenderesse à l'Audience précitée, pour le profit déclare fondée ladite action. ADMET en conséquence le divorce du sieur RODMOND PETIT-FRÈRE, d'avec son épouse née LOVELY SAINT-GERMAIN pour injures graves et publiques. PRONONCE la dissolution des liens matrimoniaux existant entre lesdits époux; ORDONNE à l'officier de l'Etat Civil de l'Arcahaie, de transcrire sur les registres à ce destinés, le dispositif du présent jugement dont un extrait sera inséré dans l'un des quotidiens s'éditant à la capitale sous peine de dommages intérêts envers les tiers s'il y échet. Commet l'huissier VILNERET GABRIEL de ce siège pour la signification de ce jugement; Compense les dépens.

Ainsi jugé et prononcé par nous NELSON CILIUS, Juge en Audience civile ordinaire et publique, du jeudi six Juillet deux mille vingt trois, en présence de Me LUCNAS ETIENNE Substitut Commissaire du Gouvernement de ce ressort et avec l'assistance du sieur MOZART TASSY, greffier du siège.

Il est ordonné...etc....

En foi de quoi....etc

PAR CES MOTIFS

Le tribunal, après avoir délibéré conformément à la loi, accueille la demande de la requérante pour être juste et fondée; résilie le bail du sieur Wesner Abraham pour non paiement de loyers; Accorde l'exécution par provision nonobstant appel ou pourvoir en cassation; en ce qui concerne le chef de déguerpissement. Conformément à la loi. Réserve le droit à la requérante de réclamer du cité une somme de vingt quatre mille gourdes (24000 gdes) pour préjudices subits; condamne le cité aux frais et dedans de la procédure conformément à la loi.

Donné de nous Me Oreste Felix, juge en audience civile et publique en date du 13 février 2023, avec l'assistance de Stanley Gracia Jean Charles greffier du siège

Il est ordonné.....etc....

En foi de quoi....etc....

PAR CES MOTIFS

Le tribunal, après en avoir conformément à la loi, statuant publiquement et par défaut, sur les conclusions du ministère du ministère, MAINTIENT En la forme le défaut octroyé au profit de Madame Rony FINIS née Mirlande CHARLES ; PRONONCE la dissolution des liens matrimoniaux ayant existé entre les époux Rony FINIS, et la femme née Mirlande CHARLES; RENVOI les parties par devant l'officier de l'état civil de la section Sud de Port-au-Prince pour les suites de droit; ORDONNE que le dispositif du présent jugement dont un extrait sera inséré dans l'un des quotidiens s'éditant à la Capital; COMPENSE les frais et dépens de l'instance,

COMMENT l'huissier Garry JOSEPH immatriculé au greffe du tribunal de Première Instance de Port-au-Prince, pour la signification dudit jugement.

AINSI JUGE ET PRONONCE PAR NOUS, Marthel JEAN CLAUDE, juge en audience ordinaire, publique et civile du mercredi dix-neuf (19) juillet deux mille vingt-trois (2023) en présence de Alberet DARELUS, Substitut Commissaire du Gouvernement représentant du ministère public avec l'assistance de Sauvens Junior THELEMAQUE, greffier du siège.

Il est ordonné...etc.....

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal après examen, le Ministère Public entendu, maintient le défaut octroyé contre la défenderesse à l'audience précitée, pour le profit déclare fondée la dite action. Admet en conséquence le divorce du sieur Jean Ery CHARLES, d'avec son épouse, née Marie Augustine ALCINEAU pour injures graves et publiques aux torts de l'épouse. Prononce la dissolution des liens matrimoniaux existant entre lesdits époux. Ordonne à l'officier de l'Etat Civil de la Section Est de Port-au-Prince à transcrire sur les registres à ce destinés le dispositif du présent jugement dont un extrait sera inséré dans l'un des quotidiens s'éditant à la Capitale sous peine de dommage intérêts envers les tiers s'il y échet, commet l'huissier Yosny ANDRE pour la signification de ce jugement: compense les dépens.

Ainsi jugé et prononcé par nous, Jean Osner PETIT PAPA, Juge en audience civile, ordinaire et publique du mercredi huit juin deux mille vingt-deux en présence de Me. Wesley PAUL Substitut Commissaire de ce ressort et avec l'assistance du sieur Junior Sauvens
THELEMAQUE, greffier du siège.

Il est ordonné.....etc....

En foi de quoi...etc....

La Syrie et l'Empire du Ciel



Le président Bachar al-Assad et Mme Asmaa al-Assad reçus en grande pompe par le président chinois Xi Jinping et son épouse. Photo : Sana.Sy

Par Michel Raimbaud*

E à grand spectacle réservé par les dirigeants chinois, Xi-Jinping en tête, au Président Bachar Al Assad, qui était accompagné de son épouse et d'une imposante délégation, a fait forte impression par son faste, sa chaleur, sa symbolique et son contenu éclectique. Dans cet Empire du Milieu où l'Histoire n'est pas un vain mot, on a voulu ne laisser aucun doute quant à l'importance politique, stratégique et géopolitique que l'on attache à un pays de vieille civilisation dont le rôle aura été décisif dans la confrontation sans merci opposant le bloc eurasien pilote du Sud global d'une part, au camp américano-otanesque incarnant l'Occident collectif d'autre part. Et l'on a rendu cet hommage à un chef d'Etat qui n'a jamais démérité dans la tourmente.

Les Occidentaux du camp du Bien, des grandes démocraties, etc…mettront quelque temps à s'en remettre : cette rencontre entre Xi, devenu l'un des diables de leur panthéon infernal et Bachar Al Assad, qui a depuis treize ans les pieds fourchus, les a bluffés, qu'ils le veuillent ou non. Des expressions ont été utilisées dans le communiqué commun et des déclarations faites de part et d'autre qui leur enlèvent l'espoir de pouvoir écarter d'un revers de main l'existence ou la simple éventualité de relations conséquentes entre les deux pays : par exemple, l'annonce de l'instauration d'un « partenariat stratégique » entre la Chine et la Syrie (ressemblant comme deux gouttes d'eau à l'accord de même nature signé avec l'Iran), des références appuyées au respect de la souveraineté des Etats et au principe de non-ingérence dans les affaires intérieures des Etats, le respect scrupuleux du droit international.…

Face à une situation internationale pleine d'instabilité et d'incertitude, la Chine est prête à continuer à travailler avec la Syrie, pour se soutenir mutuellement, promouvoir une coopération amicale et défendre ensemble l'équité et la justice au niveau international », a déclaré le président chinois. Ce à quoi répond Bachar Al Assad en remerciant Xi et le gouvernement chinois pour tout ce que vous avez fait afin de vous tenir aux côtés du peuple syrien dans sa cause et ses épreuves », et en soulignant l'importance de la visite, étant donné le contexte et les circonstances actuelles : « car un monde multipolaire se constitue aujourd'hui qui va restaurer l'équilibre et la stabilité internationale ».

Le communiqué commun souligne que « la partie chinoise continuera à fournir à la Syrie toute l'aide possible et à soutenir ses efforts de reconstruction et de relance ». Il réaffirme le principe de la souveraineté syrienne et met l'accent sur l'impératif de la reconstruction, en exigeant la fin des sanctions et de toutes les mesures coercitives économiques et financières illégales, meurtrières, contraires au droit international, de nature quasiment génocidaire. Ce faisant, il confirme que la politique chinoise prend bien le contre-pied de l'approche occidentale, hypocrite et mortifère.

Pour les adeptes du « Ah ben ça alors », on rappellera l'ancienneté des relations entre Damas et l'Empire du Milieu. C'est dès le 1er août 1956 qu'indignée par l'équipée tripartite franco-anglo-israélienne la Syrie proteste à sa manière : elle reconnaît la République Populaire de Chine, deux mois après l'Egypte de Gamal Abdel Nasser, et deuxième pays arabe à le faire. A la fin des années 1960, la Syrie et la Chine ont déjà établi des relations militaires à haut niveau, et Pékin fournit des armes à Damas. Au delà des aléas de l'Histoire du Moyen-Orient, de la guerre froide et du différend soviéto-chinois, le commerce bilatéral se développera néanmoins cahin-caha. Toujours est-il qu'en 2010, à la veille du déclenchement du satané « printemps arabe », la Chine est devenue le premier fournisseur de la Syrie…

A l'attention des trissotins de l'analyse et des godillots de la propagande occidentaliste, on confirmera que la Chine a bien contribué à rompre l'isolement de la Syrie et qu'elle a refusé avec constance toute forme d'ingérence, s'opposant à toutes les tentatives visant à « désarmer » l'Etat syrien et à renverser son gouvernement.

Une simple anecdote témoignera de la réactivité du Céleste Empire face au dossier syrien. Au printemps 2011, un journaliste parisien bien introduit évoquait devant un diplomate chinois en poste à Paris l'intervention de l'OTAN contre la Libye, sur la base du détournement de la résolution 1973 du Conseil de Sécurité, rendue possible par l'absence de véto de Moscou et/ou de Pékin ; titillant son interlocuteur sur la position à venir de la Chine face au projet qui se profilait déjà d'une nouvelle intervention armée en Syrie, il s'était attiré une réponse cinglante : « Vous nous prenez pour des idiots, il n'y aura plus jamais de résolution 1973 à la libyenne. Nous « leur » ferons mordre la poussière ». Poutine de son côté avait dénoncé « une nouvelle croisade ». Quelque temps après, un véto russo-chinois, premier d'une longue série, allait barrer la route à toute opération sous couvert des Nations-Unies.

Il y aura effectivement beaucoup de vétos de la Chine, bien qu'elle ait usé avec une grande parcimonie de ce droit qu'elle n'a jamais vraiment aimé : depuis son entrée au Conseil de Sécurité, décidée par l'Assemblée Générale le 25 octobre 1971, on enregistre trois vétos concernant des affaires chinoises (Tai Wan ou Hong-Kong), contre douze ou treize votés de concert avec la Russie, afin d'interdire aux Nations-Unies toute action militaire contre la Syrie. On notera même une coopération humanitaire, voire une aide militaire discrète et non provocatrice pour Washington…Les Chinois s'inquiéteront – il y a de quoi – au sujet des Ouigours embrigadés au sein du « mouvement de résistance du Turkestan oriental » (Xin Qiang) pilotés par la Turquie. Des mercenaires présents en Syrie avec leurs familles constitueront à la marge un embryon de population de remplacement dans le nord du pays contrôlé par les djihadistes.…

Les relations resteront confiantes entre les deux capitales et les deux présidents : Bachar Al Assad se rend à Pékin du 21 au 26 septembre 2023…Entre temps, le contexte aura bien changé. Victorieuse militairement et politiquement, la Syrie – son peuple tout entier – subit désormais les affres de l'embargo occidental, des trains entiers de sanctions multiples et variées de la part des Etats-Unis et des Européens. C'est à cette nouvelle phase de guerre hybride, couplée avec l'occupation et le pillage du Nord-est syrien, sans compter la mobilisation de la Russie en Ukraine, que l'on devra imputer le blocage d'une situation de plus en plus dramatique…

Mais c'était compter sans les facteurs géopolitiques qui font bouger les lignes et changent les règles du jeu. L'irruption en force de la Chine sur tous les fronts diplomatiques et conflictuels de l'Asie Occidentale et du Moyen-Orient (Afghanistan, Iran/Arabie Saoudite, Irak, Syrie, Liban) tend à contrer le « pivot » d'Obama qu'affectionnent les élites conditionnées de l'Occident collectif, de même que la présence économique grandissante des Chinois en Afrique. Tout en affichant clairement ses ambitions de restaurer les anciennes Routes de la Soie avec OBOR, son « projet pour le siècle » visant à une expansion dirigée vers l'ouest, la Chine a accéléré le déplacement vers l'Est, vers l'Eurasie, du centre de gravité de la politique mondiale. Ceux qui pensaient plier le Moyen-Orient à leurs ambitions ou « mater » la Syrie et la rayer de la carte en seront pour leurs frais…La Chine est un bastion arrière pour les forces de la résistance aux prises avec l'hégémonisme occidental.

Entre Moscou et Pékin, un partenariat étroit s'est développé, ouvrant la voie à une nouvelle et vigoureuse remise en question de l'ordre du monde tel qu'il s'est imposé des siècles durant. La volonté de refondation est particulièrement prégnante au long de cette immense ceinture « verte » dont l'épicentre coïncide avec l'espace syrien : au carrefour des civilisations, berceau des trois monothéismes, la religiosité remonte à la nuit des temps, faisant corps avec l'Histoire au point de mêler intimement identités et croyances. Il n'est donc pas étonnant que cette Syrie où règne en permanence un air d'au-delà ait trouvé le chemin de son salut du côté de la Russie éternelle et de l'Empire du Ciel./.

*Michel Raimbaud, ancien ambassadeur de France, ancien directeur de l'Ofpra, conférencier, essayiste. Auteur de plusieurs ouvrages, notamment : Le Soudan dans tous ses états ; Tempête sur le Grand Moyen-Orient ; Les Guerres de Syrie et Syrie, Guerre globale : fin de partie ? (Livre collectif).

Michel Raimbaud, le 26 septembre 2023
Arrêt sur info

AVIS

Il est porté à la connaissance du public qu'un jugement en date du lundi vingt-quatre (24) Mars deux mille vingt (2020) a été rendu par défaut par le Tribunal de Première Instance de la Croix-des-Bouquets en faveur du sieur Reginald CAREMISE contre la dame Edna Elisnor SAINT-JEAN MYRTIL dont le dispositif est ainsi conçu :
PAR CES MOTIFS, NOUS Me Silien PLUVIOSE, juge en siège à l'audience publique du divorce du Lundi vingt-quatre (24) Mars deux mille vingt (2020), sur les conclusions conformes du Ministère public représenté par Magistrat Eddy DERICE ;
Maintenons le défaut requis et octroyé à la barre contre la partie défenderesse;
Admettons le divorce du sieur Reginald CAREMISE d'avec son épouse Edna Elisnor SAINT-JEAN MYRTIL; prononçons en conséquence la dissolution des liens matrimoniaux existant entre eux pour injures graves et publiques, aux torts exclusif de l'épouse, ce, conformément aux termes des articles 217 et suivant du code civil haïtien; Ordonnons à l'officier de l'état civil de Thomazeau de transcrire sur les registres destinés à cet effet, le dispositif du présent jugement dont un extrait sera publié dans un quotidien s'éditant à la capitale sous peine de dommages intérêts envers les tiers s'il y échet; commettons l'huissier Jacob MEDE de ce tribunal pour la signification de ce présent jugement. Ainsi jugé et prononcé par nous, Magistrat Silien PLUVIOSE, juge en audience civile, ordinaire et publique en matière de divorce lundi vingt-quatre (24) Mars deux mille vingt (2020), An 217ème de l'indépendance, en présence du Magistrat Eddy DERICE, Substitut Commissaire du Gouvernement de ce ressort, avec l'assistance de Daniel ADRIEN, greffier du siège. Il est ordonné à tous huissiers sur ce requis de mettre le présent jugement à exécution, aux officiers du Ministère public près les Tribunaux civils d'y tenir la main ; à tous commandants et autres officiers de la force publique d'y prêter main forte lorsqu'ils en seront légalement requis.
En foi de quoi la minute du présent jugement est signée du juge et du greffier susdits.
Ainsi signé: Magistrat PLUVIOSE Silien, juge et Daniel ADRIEN, greffier.
POUR EXPEDITION CONFORME COLLATIONEE.
Pour le Cabinet:
Me Edner THERNE, AV.
Me Fritzner PIERRE, Av.

AVIS DE PUBLICATION

Il est porté à la connaissance de tout ce que cela intéresse qu'en date du mercredi 02 Août 2023, la Section terrienne du Tribunal de Première Instance de Saint-Marc a rendu un jugement par défaut en faveur du sieur Rodrey SAINT-ELIEN contre les nommés Watson JEUNE et Samuel SAINTIMA dont la teneur suit: «PAR CES MOTIFS: La Section terrienne du Tribunal de Première Instance de Saint-Marc, après examen, délibérant au voeu de la loi, sur les conclusions conformes du Ministère public, se déclare compétente pour entendre l'affaire; accueille en la forme l'action intentée par le sieur Rodrey SAINT-ELIEN, maintient le défaut octroyé à l'audience du mercredi vingt-six juillet deux mille vingt-trois en faveur du demandeur, le sieur Rodrey SAINT-ELIEN, propriétaire, demeurant et domicilié aux Verrettes, identifié respectivement aux numéros: 004-862-584-7; 1188034370, au fond, déclare que le requérant est propriétaire incommutable tant par titre que par prescription de trente-deux carreaux de terre, située à la Roque, quatrième section communale des Verrettes, laquelle propriété est bornée au Nord par la route Nationale, reliant Verrettes-La Chapelle, au Sud par reste à l'Est par reste, héritlers Gagnier Démosthène, René Sévère, Mérisson, Alcine Letandard et Moise Michel (Appert procès-verbal d'arpentage en date du vingt-trois février deux mille quatre, Ministère de l'arpenteur Anivert ESTIME, arpenteur public de la Commune des Verrettes, Arrondissement de Saint-Marc; Ordonne, en conséquence, l'expulsion des assignés Watson JEUNE et Samuel SAINTIMA sur ladite portion propriété; Condamne les cités à cinq cent mille (500 000) gourdes de dommages intérêts au profit du requérant, selon le voeu des dispositions des articles 1168 et 1169 du Code civil haitien. Dit que cette décision est exécutoire par provision nonobstant pourvoi en Cassation (article 10 du décret du 30 juillet 1986). Commet l'huissier Ylovis Léon pour la signification dudit jugement. Ainsi jugé et prononcé par nous, Me Roland Alexandre AUGUSTIN en audience publique du mercredi deux août deux mille vingt-trois, en présence de Me Alix DELINOIS, avocat, Substitut Commissaire du Gouvernement près le Tribunal de Première Instance de Saint-Marc et avec l'assistance de Me Gracia STERLING, greffier du siège.
Il est ordonné.….etc...
En foi de quoi....etc...
Me Junior LOUIS, av

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal après examen, le Ministère Public entendu; Maintient le défaut octroyé contre le défendeur à l'audience précitée, pour le profit déclare fondée ladite action. Admet en conséquence le divorce de la dame Pdahel NORMIL, née Esperanta ETIENNE d'avec son époux, pour injures graves et publiques, aux torts de l'époux. Prononce la dissolution des liens matrimoniaux existant entre lesdits époux; ordonne à l'officier de l'Etat Civil de la Section Est de Port-au-Prince de transcrire sur les registres à ce destinés, le dispositif du présent jugement dont un extrait sera inséré dans l'un des quotidiens s'éditant à la capitale sous peine de dommages-intérêts envers les tiers s'il y échet. Commet l'huissier Vilneret GABRIEL de ce siège pour la signification de ce jugement; compense les dépens.
Ainsi jugé et prononcé par nous, Nelson CILUIS, juge en Audience Civile ordinaire et publique du Jeudi treize Juillet deux mille vingt-trois, en présence de Me Lucnas ETIENNE, Substitut Commissaire du Gouvernement de ce ressort et avec l'assistance du sieur Mozart Tassy, greffier du siège.
Il est ordonné etc...
En foi de quoi etc...
Me Touchener RESENDIEU, Av.
Officier de l'état Civil

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal après examen, le Ministère Public entendu, maintient le défaut octroyé contre la défenderesse à l'audience précitée, pour le profit déclare fondée ladite action. ADMET en conséquence le divorce du sieur MIKELSON POYO, d'avec son épouse née ROSE VIRGINIE JOSEPH pour injures graves et publiques aux torts de l'épouse. PRONONCE la dissolution des liens matrimoniaux existant entre lesdits époux; ORDONNE à l'officier de l'Etat Civil de l'Arcahaie, de transcrire sur les registres à ce destinés, le dispositif du présent jugement dont un extrait sera inséré dans l'un des quotidiens s'éditant à la capitale sous peine de dommages intérêts envers les tiers s'il y échet. Commet l'huissier EMMANUEL JEAN de ce siège pour la signification de ce jugement; Compense les dépens.
Ainsi jugé et prononcé par nous NELSON CILIUS, Juge en Audience civile, ordinaire et publique du jeudi six Juillet deux mille vingt trois, en présence de Me LUCNAS ETIENNE Substitut Commissaire du Gouvernement de ce ressort et avec l'assistance du sieur MOZART TASSY, greffier du siège
Il est ordonné.....etc....
En foi de quoi....etc....

PAR CES MOTIFS

Après examen des fins, moyens et conclusions de la partie demanderesse, nous nous déclarons compétent pour statuer sur la demande portée devant nous par exploit daté du dix-neuf Juillet deux mille vingt-trois (19 Juillet 2023), ministère de l'Huissier Dubrun BRINVILUS du Tribunal de Première Instance de Petit-Goâve ; maintenons le défaut octroyé contre la dame Fabienne LOUIS pour faute de comparaître à l'audience du vingt et un Juillet deux mille vingt-trois (21 Juillet 2023). Déclarons fondée la demande du sieur Filius SUFFY; En conséquence lui confions désormais la garde de l'enfant Sophonie Elemia SUFFY. Disons et déclarons que le sieur Filus SUFFY jouisse l'autorité de tutelle sur ladite mineure et lui donnons le pouvoir d'administrer ses biens et de la représenter dans tous les actes civiles tant pour le présent moment que pour l'avenir jusqu'à ce qu'elle atteigne l'âge de la majorité ou l'âge adulte; Commettons l'huissier Dubrun BRINVILUS du Tribunal de Première Instance de Petit-Goâve pour la signification de la présente Ordonnance. Accordons l'exécution provisoire sans caution et sur minute de la présente Ordonnance nonobstant toutes les voies de recours.
Donné de nous, Fritzner DUCLAIR, Doyen du Tribunal de Première Instance de Petit-Goâve en audience publique civile des référés du trente et un (31) Juillet deux mille vingt-trois (2023) avec l'assistance de Me. Ghislain DECILIAN, Greffier du siège.
Il est ordonné... .etc...
En foi de quoi......etc...
Fadael JOSEPH AV
Wilgard MILLIEN, Av.

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal après examen, le Ministère Public entendu, maintient le défaut octroyé contre le défendeur à l'Audience précitée, pour le profit déclare fondée ladite action. ADMET en conséquence le divorce de la dame JEAN JACINTHE née MARIE EDLIE PIERRE LOUIS, d'avec son époux pour injures graves et publiques. PRONONCE la dissolution des liens matrimoniaux existant entre lesdits époux; ORDONNE à l'officier de l'Etat Civil de l'Arcahaie, de transcrire sur les registres à ce destinés, le dispositif du présent jugement dont un extrait sera inséré dans l'un des quotidiens s'éditant à la capitale sous peine de dommages intérêts envers les tiers s'il y échet. Commet l'huissier EMMANUEL JEAN de ce siège pour la signification de ce jugement; Compense les dépens.
Ainsi jugé et prononcé par nous NELSON CILIUS Juge en Audience civile, ordinaire et publique du jeudi six Juillet deux mille vingt trois, en présence de Me LUCNAS ETIENNE Substitut du Commissaire du Gouvernement de ce ressort et avec l'assistance du sieur MOZART TASSY, greffier du siège.
Il est ordonné...etc....
En foi de quoi....etc..

PAR CES MOTIFS

Après examen et sur les conclusions conformes du Ministère Public, le Tribunal au vœu de la loi, maintient le défaut requis et octroyé à l'audience contre la défenderesse pour faute de comparaître; pour le profit, accueille l'action du demandeur, le sieur Hosuis D. LAURENT vu que cette demande est juste et fondée; admet le divorce des époux Hosuis D. LAURENT, femme née Anna JEAN-BAPTISTE pour abandon du toit conjugal, injures graves et publiques aux torts exclusifs de l'épouse; prononce la dissolution des liens matrimoniaux ayant existé entre eux ; Ordonne à l'Officier de l'Etat Civil compétent de transcrire sur les registres à ce destinés le dispositif du présent jugement; dit qu'un extrait sera publié dans l'une des colonnes d'un quotidien s'éditant à la capitale sous peine de dommages-intérêts envers les tiers s'il y échet; commet le sieur Jean Fruisner MONICE, huissier de notre Tribunal pour la signification du présent jugement; compense les dépens, vu la qualité des parties.
Rendu par nous, Fritzner DUCLAIR, Doyen du Tribunal de Première Instance de Petit-Goâve en audience publique civile de divorce ce jourd'hui vingt Juin deux mille vingt-deux (20 Juin 2022), en présence de Me Erick PIERRE-PAUL, Substitut Commissaire du Gouvernement de ce ressort, assisté du sieur Christophe BONBON, Greffier du siège.-
Il est ordonné ...ETC....
En foi de quoi ...ETC....
Jean Dulsone NONCENT

PAR CES MOTIFS

Le tribunal, après en avoir délibéré conformément et au vœu de la loi, statuant publiquement et par défaut au nom de la République et à charge d'Appel, accueille l'action de la dame Yvanna MAZARD contre le sieur Moïse DORESTAL pour être juste , fondée et constante; maintient le défaut requis et octroyé à l'audience du mardi 22 mars 2022 contre le sieur Moïse DORESTAL pour faute de comparaître, conformément à l'article 49 du CPC; reconnaît que le cité doit au requérant plusieurs années de loyer ; ordonne le paiement de loyers par toutes les voies de droits; en conséquence résilie le contrat de bail liant les parties; ordonne le déguerpissement de cité , le sieur Moïse DORESTAL et consorts de la maison de la requérante , située à Carrefour , Arcachon 32 , Rue Uris # 2 , pour non paiement des loyers; condamne le cité à quinze mille (15 000) gourdes à titre de dommages - intérêts et les condamne également aux frais et dépens de la procédure; accorde l' exécution provisoire sans caution de cette sentence; commet l'huissier du siège Chrisostome Siméon du tribunal de paix de Carrefour pour la signification de cette sentence au sieur Moïse DORESTAL.
Ainsi jugé et prononcé par nous, Me Michel Forgeas, Juge à l'audience civile et publique du mardi 15 Novembre 2022; An 219 ème de l'Indépendance, avec l''assistance du greffier, Me Frantz BAZELAIS.
Il est ordonné à tous huissiers sur ce requis de mettre la présente sentence exécution aux officiers du Ministère public auprès des tribunaux civils d'y tenir la main à tous commandants de la force publique de prêter main forte lorsqu'ils en seront légalement requis.
Me kesny LEON, av
Me Jean Eric FRANCOIS, av

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal après en avoir délibéré au vœu de la loi en audience
civile, ordinaire et publique du lundi 31 juillet 2023, sur les conclusions conformes du Ministère Public octroie en la forme le défaut requis par la partie demanderesse, le sieur Maxyn CHERESTANT représenté par le sieur Antoine SANDRO contre le sieur Herjy JEAN LOUIS non comparant à l'audience du lundi 10 juillet 2023; au fond, dit et déclare que le bail à loyer commercial liant le sieur Maxyn CHERESTANT et Herjy JEAN LOUIS est résilié pour faute de non-paiement des loyers; condamne le sieur Herjy JEAN LOUIS à payer au sieur Maxyn CHERESTANT, la somme de treize mille neuf cent vingt dollars américains ou son équivalent en gourdes au taux du jour fixé par la BRH, représentant le montant des loyers échus s'élevant à onze mille six cents dollars américains (11,600.00 US) et les honoraires de l'Avocat poursuivant s'élevant à deux mille trois cent vingt dollars américains (2,320.00 US) ou leur équivalent en gourdes au taux fixé par la BRH, ordonne le déguerpissement du sieur Herjy JEAN LOUIS de l'immeuble situé au 88, Boulevard Toussaint Louverture, Tabarre 36 qu'il occupe à titre de locataire, accorde l'exécution provisoire sans caution nonobstant les voies de recours sur le chef de déguerpissement; Réserve le droit du requérant Maxyn CHERESTANT de réclamer des
dommages-intérêts pour les préjudices subis, condamne le sieur Herjy JEAN LOUIS aux frais et dépens de la procédure; commet l'Huissier Elonson GUSTAVE de ce Tribunal pour la signification de cette décision rendue par défaut.
Ainsi, jugé et prononcé par nous, Brunet SALOMON, Juge en audience Civile et Publique du lundi 31 Juillet 2023, trente et un juillet deux mille vingt-trois en présence de Me. SANON Pierre Luckner représentant du Ministère Public, avec l'assistance du Greffier Bernadin ORNÉLUS.
Il est ordonné etc...
En foi de quoi etc...
Me. Harycidas AUGUSTE Av

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal, après examen sur les conclusions du Ministère Public. Entendu maintient le défaut octroyé contre le défendeur à l'audience précitée, pour le profit, déclare fondée ladite action, admet en conséquence le divorce de la dame Estavela LAROCHELLE d'avec son époux Pierre Samson BERLUS, pour injures graves et publiques, aux torts de l'époux: prononce la dissolution des liens matrimoniaux existant entre lesdits époux: Ordonne à l'Officier de l'Etat Civil de Port-au-Prince. Section Sud de transcrire dans ses registres à ce destinés, le dispositif du présent jugement dont un extrait sera inséré dans l'un des quotidiens s'éditant à la Capitale sous peine de dommages intérêts envers les tiers s'il y échet; Commet l'Huissier Canal GABRIEL de ce Tribunal pour la signification de ce jugement.
Ainsi jugé et prononcé par nous, Me. Nelson CILIUS, Juge en audience civile, ordinaire du dix-huit janvier deux mille vingt-deux, en présence de Me. Jean Rolex MEROVE, Substitut Commissaire du Gouvernement de ce ressort, avec l'assistance de Me. Mozart TASSY, Greffier du siège.
Il, est ordonné ....ETC...
En foi de quoi .....ETC.....

Est-ce la fin du néocolonialisme français en Afrique ?



La contestation de la présence française en Afrique est désormais évidente à travers les anciennes colonies françaises en Afrique.

Par Vijay Prashad & Zoe Alexandra

Sept coups d'Etat en peu de temps dans la zone d'influence française en Afrique de l'Ouest et au Sahel. Des pays qui refusent le néocolonialisme et qui unissent leurs efforts pour mieux résister. La fin du pillage made in Françafrique ? Vijay Prashad et Zoe Alexandra répondent. (I'A)

Le 16 septembre à Bamako, au Mali, les gouvernements du Burkina Faso, du Mali et du Niger ont créé l'Alliance des États du Sahel (AES). Sur X, le média social anciennement connu sous le nom de Twitter, le colonel Assimi Goïta, le chef du gouvernement de transition du Mali, a écrit que la Charte Liptako-Gourma qui a créé l'AES établirait « une architecture de défense collective et d'assistance mutuelle au bénéfice de nos populations ». La demande pour une telle coopération régionale remonte à la période où la France a mis fin à son règne colonial. Entre 1958 et 1963, le Ghana et la Guinée faisaient partie de l'Union des États africains, qui était censée être la graine d'une unité panafricaine plus large. Le Mali en était également membre entre 1961 et 1963.

Mais, plus récemment, ces trois pays – et d'autres dans la région du Sahel comme le Niger – ont lutté contre des problèmes communs, comme la tempête islamiste déchaînée par la guerre de l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN) de 2011 contre la Libye. La colère contre les Français a été si intense qu'elle a provoqué au moins sept coups d'État en Afrique (deux au Burkina Faso, deux au Mali, un en Guinée, un au Niger et un au Gabon) et déchaîné des manifestations massives de l'Algérie au Congo et plus récemment au Bénin. La profondeur de la frustration à l'égard de la France est telle que ses troupes ont été expulsées du Sahel, que le Mali a démis le français de son statut de langue officielle et que l'ambassadeur français au Niger (Sylvain Itté) a en réalité été pris en otage – d'après ce que le président français Emmanuel Macron a déclaré – par des gens profondément irrités par le comportement français dans la région.

Philippe Toyo Noudjenoume, le président de l'Organisation des peuples d'Afrique de l'Ouest, explique l'origine de cette escalade du sentiment anti-français dans la région. Le colonialisme français, dit-il, « est resté en place depuis 1960 ». La France contrôle les revenus de ses anciennes colonies à la Banque de France à Paris. La politique française – connue sous le nom de Françafrique – incluait la présence de bases militaires de Djibouti au Sénégal, de la Côte d'Ivoire au Gabon. *« De toutes les anciennes puissances coloniales en Afrique »,* nous dit Noudjenoume, « c'est la France qui est intervenue militairement au moins soixante fois pour renverser des gouvernements, tels [que celui de] Modibo Keïta au Mali (1968), ou assassiner des dirigeants patriotes, comme Félix-Roland Moumié (1960) et Ernest Ouandié (1971) au Cameroun, Sylvanus Olympio au Togo en 1963, Thomas Sankara au Burkina Faso en 1987 et d'autres ». Entre 1997 et 2002, lors de la présidence de Jacques Chirac, la France est intervenue militairement 33 fois sur le continent africain (par comparaison, entre 1962 et 1995, la France est intervenue militairement 19 fois dans les États africains). La France n'a jamais vraiment suspendu son emprise coloniale ou ses ambitions coloniales.

Casser le dos du chameau

Deux événements dans la décennie précédente « ont cassé le dos du chameau », dit Noudjenoume : la guerre de l'OTAN en Libye, menée par la France, en mars 2011, et l'intervention française pour retirer Koudou Gbagbo Laurent de la présidence de la Côte d'Ivoire en avril 2011. « Pendant des années », dit-il, « *ces événements ont alimenté un fort sentiment anti-français, en particulier dans la jeunesse. Ce n'est pas juste au Sahel que ce sentiment s'est développé, mais à travers toute l'Afrique francophone. Il est vrai que c'est au Sahel qu'il est actuellement exprimé le plus ouvertement. Mais à travers toute l'Afrique francophone, ce sentiment est fort* ».

La contestation de la présence française en Afrique est désormais évidente à travers les anciennes colonies françaises en Afrique. Ces protestations civiles n'ont pas été capables de déboucher sur des transitions civiles immédiates du pouvoir, en grande partie parce que les appareils politiques de ces pays ont été sapés par des kleptocraties installées soutenues par la France (illustrées par la famille Bongo



qui a dirigé le Gabon de 1967 à 2023, et qui a parasité la richesse pétrolière du Gabon pour son propre gain ; quand Omar Bongo est mort en 2009, la politique française Eva Joly a déclaré qu'il avait régné pour le compte de la France et pas pour celui de ses propres citoyens). Malgré la répression soutenue par la France dans ces pays, les syndicats, les organisations paysannes et les

suite à la page(19)

Suite de la page (12)

lutte organisée. Même chose avec les têtes parlantes de gauche, qui sont aujourd'hui plus soucieuses d'évacuer leur colère que de formuler de véritables critiques qui clarifient et mobilisent les gens à lutter pour des rectifications au lieu d'abandonner.

Idéalement, je préférerais que la gauche lance ses propres primaires et laisse le peuple décider du candidat qui représentera la révolution aux élections de 2024. En fait, Maduro ne me dérange pas, mais peut-être que les gens ont besoin d'un nouveau départ et d'un sentiment de contrôle. Nous ne pouvons pas éternellement nous inspirer de la pleine Lune de Chávez. Certains pourraient penser qu'il est temps pour une nouvelle Lune.

L'autre scénario est qu'un candidat de droite gagne. Voire même un chiffre qui ne représente l'establishment politique ni de la gauche traditionnelle ni de la droite. Washington s'impliquerait rapidement pour garantir que tout ce qui touche au chavisme soit anéanti en échange d'un allègement des sanctions. Les sanctions ne disparaîtront pas comme par magie tant que l'impérialisme ne sera pas satisfait. Même si ce scénario est plausible, aucun candidat étranger n'est pour l'instant en vue.

Dans chacun de ces mondes futurs, il n'y a qu'une seule chose dont je suis sûr, la seule « pleine lune claire » que je vois encore : la Révolution ne sera pas vaincue. Cela pourrait nécessiter des combats internes, un regard critique dans le miroir et d'innombrables obstacles. Cela pourrait même être interrompu pendant quelques années. Mais cela ne fera que revenir beaucoup plus fort, tout comme Chávez s'est transformé en millions après nous avoir quittés et nous avoir légué cette formidable lutte.

*Andreína Chávez Alava est née à Maracaibo et a étudié le journalisme à l'Université de Zulia, dont elle a obtenu son diplôme en 2012. Elle a immédiatement commencé à travailler comme écrivain et productrice dans une station de radio locale tout en participant à des luttes de solidarité locales et internationales. En 2014, elle rejoint TeleSUR, où en six ans elle gravit les échelons jusqu'à devenir rédactrice en chef, supervisant l'actualité, l'analyse et le contenu multimédia. Actuellement basée en Équateur, elle a rejoint Venezuelanalysis en mars 2021 en tant qu'écrivaine et responsable des médias sociaux. Ses principaux intérêts sont les luttes populaires et féministes.

Venezuelanalysis 30 août 2023
Traduction Bernard Tornare
9 Septembre 2023

Suite de la page (8)

les savoirs, nier la complexité, ne rechercher que l'unité et le simplifié, ignorer la récursivité passé-présent-futur, privilégier le quantifiable et oublier ce que le calcul ignore : la vie, les émotions, les colères » (*Edgar Morin, La Méthode, Tome 6, Éthique, 2004, Seuil, p.90*). Et quand ce mal est l'auréole qui donne la marque de la réussite dans un pays, il est logique qu'il finisse par se structurer en impensé anthropologique, lequel débouche toujours sur le vide et l'insignifiance stratégiques. L'errance d'Haïti a un intelligible repère dont l'un des axes est l'insignifiance des élites académiques et culturelles de ce pays. C'est dans le vide de cette insignifiance que se propagent les menaces et les dangers qui font tourbillonner, sans direction stratégique, l'écosystème haïtien depuis 219 ans. C'est cet impensé qu'il faut déstructurer, en apprenant les décideurs haïtiens à réformer leur mental, recouvrer leur dignité, élever leur conscience et s'outiller des technologies de l'intelligence pour l'exercice responsable de leur mission.

Dans le prochain acte, nous présenterons quelques pistes de solutions intelligentes auxquelles les forces progressistes haïtiennes (si tant est qu'elles existent) devront penser pour orienter cette nouvelle assistance, si tant est qu'elle n'est pas un nouvel enfumage pour entretenir l'invariance.

[i] Jean-Pierre Olivier De Sardan, La revanche des contextes. Des mésaventures en ingénierie sociale en Afrique et au-delà, Karthala, 2021.

[ii] Edgar Morin, La Méthode, Tome 6, Éthique, 2004, Seuil, p.90.

Tchad : la France bientôt expulsée ?



Au Tchad, des voix s'élèvent contre la présence militaire française.

Et voilà ce que l'on attendait depuis un certain temps, est en train de se réaliser !
Après le Mali, le Burkina et le Niger, le Tchad rentre petit à petit dans le Club des pays anti-néocoloniaux et il semblerait que le dernier espoir de la France à pouvoir gagner du terrain et de dignité dans ce pays est désormais totalement désespéré.

Au Tchad, des voix s'élèvent contre la présence militaire française. Sur les réseaux sociaux, un appel a été lancé pour le départ des troupes françaises du pays. Les jours de l'armée française sont comptés au Tchad. Après avoir été chassée du Mali, du Burkina Faso et du Niger, l'armée française est déjà en difficulté au Tchad, dernier bastion de sa présence au Sahel. Dans un communiqué signé par plusieurs organisations de la société civile et partis politiques, le retrait des soldats français a été réclamé. Pour les initiateurs de cette demande, la France par sa présence soutient le régime militaire de Mahamat Idriss Déby. *« C'est une présence négative. Nous disons non. Et moi aussi, en tant qu'acteur politique. J'ai averti plusieurs fois les dirigeants français à l'écrit, en disant : « Faites attention à la politique que vous faites. C'est une politique très mauvaise. Ne vous mêlez pas et ne soutenez pas un système que le peuple tchadien ne veut pas » »*, a expliqué Ordjei Abderahim Chaha à RFI. Outre le départ des troupes réclamé dans les trois mois, des Tchadiens exigent également l'annulation des accords entre Paris et Ndjamena. Le Tchad était dans le viseur depuis l'annonce du retrait français du Niger. En cas de départ du Tchad, la France aura quitté toute la région du Sahel où elle était présente dans le cadre de la soi-disant lutte contre le terrorisme.

La France est totalement déchue. Elle n'a plus aucune place au Sahel. Il est certain que ces appels lancés s'amplifieront dans l'avenir proche et Deby sera obligé de se soumettre aux exigences de son peuple.

Un G3 anti-occidental : la grosse crainte de l'Occident

L'axe occidental s'inquiète clairement du renforcement de l'axe Burkina-Mali-Niger. En effet le fait que ces trois pays aient pris le même chemin, celui de l'expulsion des forces colonialistes et l'indépendance multidimensionnelle fait peur.

Voyons ce qu'en disent les médias mainstream à ce sujet : « *Refusant d'envisager, en novembre dernier, le déploiement de « troupes étrangères sur le sol burkinabè », le Faso ne semble plus exclure « l'emploi », sur son sol, de la force armée d'un pays voisin… En février, c'est justement son Premier ministre qui proposait la création d'une « fédération » entre Ouagadougou et Bamako. Mais c'est finalement une « Alliance des États du Sahel » (AES) qui a été annoncée, avec le renfort d'un Niger lui aussi passé par la case putsch… Le 15 septembre, les régimes militaires du Mali, du Burkina Faso et du Niger ont ainsi signé une charte dite du Liptako-Gourma* « , écrit Jeune Afrique.

Celle-ci établit, selon Assimi Goïta, une « architecture de défense collective et d'assistance mutuelle », en cas de rébellion ou d'agression extérieure. L'article 6 de ladite charte stipule que « toute atteinte à la souveraineté et à l'intégrité du territoire d'une ou plusieurs parties contractantes sera considérée comme une agression contre les autres parties et engagera un devoir d'assistance et de secours de toutes les parties, de manière individuelle ou collective, y compris l'emploi de la force armée pour rétablir et assurer la sécurité au sein de l'espace couvert par l'Alliance ", poursuit ce média à ce sujet.

La crainte se fait clairement sentir au sein de l'axe colonial et ce dernier ne veut pas et ne peut pas digérer une telle défaite après des années de colonisation et de pillage de ces pays africains. Mais l'alliance interafricaine est plus forte que jamais et rien ne peut la déstabiliser.

Le sentiment anti-français s'étend en Afrique :

En Afrique, le sentiment anti-français se renforce de jour en jour et les manifestations contre la présence des forces colonialistes ne cessent de s'amplifier partout en Afrique. Nous avons contacté Pierre Claver Nkodo, éditorialiste et directeur de la publication Horizons nouveaux, magazine international paraissant à Douala au Cameroun, afin d'en savoir plus sur la situation et la probabilité de l'extension de l'expulsion des forces françaises dans des pays. comme le Cameroun.

PresseTv 1er octobre 2023

Mobilisation en Italie pour la libération de Khaled Al Qaisi



Une manifestation contre l'arrestation et la détention illégales d'un chercheur palestino-italien par Israël a eu lieu le 30 septembre à la plus grande université de Rome, la Sapienza. Photo de Patrizia Cortelessa

Depuis un mois, Khaled El Qaisi, un chercheur palestino-italien et étudiant au Département de langues et civilisations orientales de l'Université Sapienza de Rome est incarcéré dans les prisons israéliennes sans inculpation et sans les conditions minimales pour un procès équitable, en violation du droit international.

Le 31 août, il revenait d'un voyage à Bethléem avec sa femme et son enfant de 4 ans lorsque l'occupation israélienne l'a arrêté à un poste de contrôle à la frontière jordanienne. Al-Qaisi est détenu sans aucune inculpation formelle depuis ce jour.

Les médias, et en particulier la Rai, qui devrait assurer un service public, restent silencieux. Non seulement devant le traitement réservé à un citoyen palestinien, ils restent silencieux devant le traitement réservé à un citoyen italien.

Pour Khaled, E l-Qaisi est actuellement détenu au centre d'interrogatoire de Petah Tikva, connu pour ses actes de torture et ses traitements inhumains. La suspension du droit à la défense et le refus d'un procès équitable constituent de graves violations des droits de l'homme. En outre, les conditions de détention auxquelles il est soumis, notamment la privation de sommeil, les menaces, les violences verbales et l'imposition prolongée de positions stressantes, sont potentiellement imputables à un crime au regard du droit international.



Khaled El Qaisi

Jeudi dernier 28 septembre 2023, des centaines d'étudiants de l'Université Sapienza ont organisé une manifestation contre la pratique illégale d'Israël consistant à détenir indéfiniment des Palestiniens sans inculpation ni procès et contre l'inaction de l'Italie face à la détention d'Al-Qaisi.

La santé du prisonnier palestinien Kayed Fasfous, se détériore après 59 jours de grève de la faim



Le prisonnier palestinien Kayed Fasfous, dans un hôpital de Ramallah. ©Al-Jazeera

Le détenu administratif palestinien en Israël, Kayed Fasfous, est confronté à un risque accru et imminent de détérioration grave de son état de santé après une grève de la faim pour protester contre sa détention indéfinie sans inculpation ni procès.

Sa santé s'est détériorée après une grève de près de deux mois pour protester contre la politique de « détention administrative » d'Israël. La Société des prisonniers palestiniens (SPP) a annoncé dans un communiqué que Fasfous dont la santé a été détériorée a été transféré vendredi de sa cellule du centre de détention d'Ashkelon à l'infirmerie de la prison de Ramla.

Après environ 59 jours de grève de la faim, les responsables médicaux palestiniens ont mis en garde contre l'état de santé de Fasfous, qui s'est fortement dégradé et a atteint un point critique.

Récemment, son épouse, Hala Nammura, a déclaré au Centre d'information palestinien que son mari souffrait de douleurs intenses dans tout le corps, en particulier au niveau des articulations, d'un mal de tête constant, d'une incapacité à bouger et à parler, etc…

Nammura a affirmé que son mari souffrait déjà de douleurs articulaires en raison de sa détention précédente et de ses autres grèves de la faim, mais que ces douleurs ont été accrues au cours du nouvel épisode. Elle a affirmé que son mari poursuivrait sa grève de la faim jusqu'à sa mort, à moins qu'il ne soit libéré et autorisé à retourner dans sa famille.

Selon sa famille, l'administration pénitentiaire israélienne a privé Fasfous des minéraux et des traitements essentiels depuis qu'il a commencé sa grève de la faim, il y a près de deux mois, dans le but de faire pression sur lui pour qu'il abandonne sa protestation.

La détention administrative est une procédure qui permet à l'armée israélienne de détenir des prisonniers indéfiniment sur la base d'informations dites secrètes sans les inculper ni leur permettre d'être jugés.

Un prisonnier palestinien atteint d'un cancer développe de nouvelles tumeurs

Par ailleurs, la Société des prisonniers palestiniens a indiqué que des tests médicaux récents montrent que le prisonnier Ali al-Haroub, qui souffre d'un cancer, a développé de nouvelles tumeurs.

Il a indiqué samedi dans un communiqué que Haroub, actuellement détenu dans la prison du Néguev, est l'un des 24 détenus (chiffre à minima) qui souffrent de cancers pour certains, même, bien avancés. Haroub, qui purge une peine de 25 ans de prison depuis 2010, a développé un cancer il y a plus de deux ans, mais l'administration pénitentiaire israélienne a ignoré la nécessité d'un diagnostic médical posé à temps, ce qui a aggravé son état.

Il y aurait plus de 7 000 Palestiniens détenus dans les prisons israéliennes. Les organisations de défense des droits de l'homme affirment qu'Israël viole toutes libertés accordées aux prisonniers par la Quatrième Convention de Genève.

PresseTV
01 Octobre 2023



Paris refuse d'accepter la dixième demande de libération de Georges Ibrahim Abdallah

Par Ramin Mazaheri

Le héros pro-palestinien Georges Ibrahim Abdallah reste le prisonnier politique le plus ancien d'Europe, alors que Paris continue de refuser sa libération. Les manifestants se sont rassemblés dans la capitale française pour exiger la liberté d'Abdallah après près de 40 ans d'emprisonnement.

À Paris, une manifestation a eu lieu pour exiger que la justice française libère enfin le héros mondial anti-impérialiste de gauche, Georges Ibrahim Abdallah.

Abdallah s'attend toujours au 10e rejet de sa demande de libération, qui a été accordée par une commission des libérations conditionnelles en 2013. Cependant, Paris, aux côtés de Washington et de Tel-Aviv, semble déterminé à maintenir en détention le prisonnier politique le plus ancien d'Europe.

Abdallah n'a jamais renoncé à son soutien à la Palestine. À 72 ans, il reste un militant profondément engagé, un prisonnier modèle et l'objet d'une campagne de black-out évidente de la part des grands médias occidentaux.

Souvent surnommé le «Nelson Mandela arabe», le combattant de la liberté pro-palestinien a passé près de 40 ans dans une prison française pour des assassinats présumés lors de l'invasion du Liban par Israël en 1982.

Presse Tv 30 Septembre 2023



Post CLASSIFIED ADS online for FREE at Haitiliberte.com

AUTO DONATIONS

Drive Out Breast Cancer: Donate a car today! The benefits of donating your car or boat: Fast Free Pickup - 24hr Response Tax Deduction - Easy To Do! Call 24/7: 855-905-4755

HEALTH

VIAGRA and CIALIS USERS! 50 Pills SPECIAL $99.00 FREE Shipping! 100% guaranteed. CALL NOW! 855-413-9574

HEALTH

My Caring Plan's local advisors have helped thousands of families with unique needs find senior living. Can you afford 2k a month in rent? We can help for free! 866-989-1812

HEALTH

ATTENTION OXYGEN THERAPY USERS! Discover Oxygen Therapy That Moves with You with Inogen Portable Oxygen Concentrators. FREE information kit. Call 888-514-3044

HEALTH

HEARING AIDS!! High-quality rechargeable, powerful Audien hearing aids priced 90% less than competitors. Tiny and NEARLY INVISIBLE! 45-day money back guarantee! 855-598-5898

HELP WANTED

Haïti Liberté is looking to hire a Wordpress specialist (or someone willing to be trained) with a working knowledge of French, Kreyòl, and English and a sense of design to help with the regular update and maintenance of its website. Send résumés to: editor@haitiliberte.com; or call 718-421-0162

HELP WANTED

Driver with a vehicle needed for Wednesday newspaper deliveries. Routes available in New York & Miami. Call 718-421-0162.

HOME IMPROVEMENT

BATH & SHOWER UPDATES in as little as ONE DAY! Affordable prices - No payments for 18 months! Lifetime warranty & professional installs. Senior & Military Discounts available. Call: 866-393-3636

HOME IMPROVEMENT

Secure your home with Vivint Smart Home technology. Call 866-601-1219 to learn how you can get a professionally installed security system with $0 activation.

MISCELLANEOUS

BEST SATELLITE TV with 2 Year Price Guarantee! $59.99/mo with 190 channels and 3 months free premium movie channels! Free next day installation! Call 888-508-5313

MISCELLANEOUS

DIRECTV Sports Pack 3 Months on Us! Watch pro and college sports LIVE. Plus over 40 regional

Les Comités de défense de la révolution cubaine ont célébré leur 63e anniversaire





Les Comités de Défense de la Révolution (CDR), la plus grande organisation de masse de Cuba, ont célébré le 28 septembre dernier leur 63e anniversaire, plongés dans un processus de revitalisation de leurs structures et d'adaptation aux temps nouveaux.

Ce jour-là, l'organisation conclura son 10e congrès en s'engageant à continuer à perfectionner l'œuvre de la révolution cubaine, avec l'esprit de combativité et de résistance qui la caractérise, et en se concentrant sur l'analyse des problèmes avec une approche renouvelée et en projetant des actions qui contribuent au pays dans le contexte actuel.

Le leader historique de la révolution cubaine, Fidel Castro, a annoncé le 28 septembre 1960, dans un discours prononcé devant l'ancien palais présidentiel (aujourd'hui musée de la révolution), la naissance des CDR, une organisation créée pour défendre la société dans chaque quartier.

Depuis leur création, les Comités ont été actifs dans la lutte contre la criminalité, les illégalités, la corruption, la drogue et l'indiscipline sociale, et pour faire face à ces fléaux, des détachements de vigilance ont été mis en place dans les communautés.

Lors de l'inauguration de son 10e congrès la veille, le coordinateur national du groupe, Gerardo Hernández, a souligné que les CDR sont capables d'assumer de nouvelles tâches et de contribuer à la défense du pays caribéen.

Le héros de la République de Cuba a également souligné que l'organisation de masse travaille sur un processus de revitalisation et de renforcement, qui comprend le changement de l'âge d'entrée, des modifications dans les structures de quartier et l'attribution du statut de jeune de quartier à ceux qui se distinguent dans leur travail au sein de leurs communautés.

Il a souligné que le 10e congrès avait été précédé d'un vaste processus de discussions dans toute l'île, au cours duquel des questions liées au fonctionnement interne des CDR ont été débattues.

L'organisation, a-t-il souligné, doit relever le défi de renforcer le travail avec les familles pour inculquer un sentiment d'appartenance aux nouvelles générations de Cubains, ainsi que de renforcer la propagande révolutionnaire avec ses propres ressources, d'encourager le travail bénévole et d'intensifier la campagne d'économie d'énergie

Bolivar Infos 28 Septembre 2023

Suite de la page (16)

partis de gauche n'ont pas été capables de conduire le regain du patriotisme anti-français, même s'ils ont été capables de s'affirmer.

La France est intervenue au Mali en 2013 pour essayer de contrôler les forces qu'elle avait déchaînées avec la guerre de l'OTAN en Libye deux ans auparavant. Ces forces islamistes radicales ont pris la moitié du territoire du Mali puis, en 2015, ont mené l'assaut contre le Burkina Faso. La France est intervenue, mais a ensuite envoyé les soldats des armées de ces pays du Sahel mourir contre ces forces islamistes radicales qu'elle avait soutenues en Libye. Cela a créé une grande animosité parmi les soldats, nous dit Noudjenoume, et c'est pourquoi les factions patriotes des soldats se sont rebellées contre les gouvernements et les ont renversés.

Anti-intervention

Après le coup d'État au Niger, l'Occident espérait envoyer une force par procuration – menée par la Commission économique des États d'Afrique de l'ouest (CEDEAO) – mais les dirigeants militaires africains s'y sont opposés. À travers la région, des gens ont mis en place des comités de solidarité pour défendre le peuple du Niger contre toute attaque, avec la menace provoquant « révolte et indignation parmi les populations », explique Noudjenoume. Le président nigérian Bola Ahmed Tinubu a été forcé de se retirer de la croisade de la CEDEAO quand le parlement de son pays a rejeté la mesure et que des manifestations massives ont eu lieu contre le fait d'intervenir militairement contre le pays voisin. Quand l'ultimatum de la CEDEAO visant à restaurer le dirigeant nigérien destitué Mohamed Bazoum a expiré, il est devenu clair que c'était une menace en l'air.

Pendant ce temps, il est apparu non seulement que le peuple du Niger résisterait à toute intervention militaire, mais que le Burkina Faso et le Mali ont immédiatement promis de défendre le Niger contre une telle intervention. La nouvelle AES est le fruit de cette solidarité mutuelle.

Mais l'AES n'est pas simplement un pacte militaire ou sécuritaire. Lors de la cérémonie de signature, le ministre de la Défense Abdoulaye Diop a déclaré aux journalistes que « Cette alliance sera une combinaison d'efforts militaires et économiques [entre]... les trois pays ». Elle s'ajoutera à l'accord de février 2023 entre le Burkina Faso, la Guinée et le Mali pour collaborer sur l'échange de carburant et d'électricité, construire des réseaux de transport, collaborer dans la vente des ressources minérales, construire un projet de développement agricole régional et accroître le commerce intrasahélien. Que ces pays soient capables de développer un agenda économique au bénéfice de leurs peuples – et donc de garantir que la France n'aurait pas les moyens d'exercer son autorité sur la région – reste à voir.

Otcher news 22 septembre 2023
Traduit de l'anglais par Alexandre Investig'action 26 septembre 2023


Le Professeur
Raymond Wainwright
présente :
Une conférence
Radiographie de l'assassinat de
DESSALINES
Auditorium
Journal Haïti Liberté
Le sam. 14 oct. 2023
17 Heures
1583 Albany Ave
Brooklyn
NY 11210
Crédits :
Portrait de J.J.Dessalines 2016
Conception graphique
Jean-Salomon André
Artiste-peintre et éducateur
www.kiskeyart.com
kiskeyarts@gmail.com
Entrée libre - Free Admission


MA STATEWIDE
INDIGENOUS
PEOPLES DAY
NOW!
Saturday, October 7, 2023
Gathering at 12:00pm EDT
Park St. Station
Boston, MA
IndigenousPeoplesDayMA.org


TAXI
DRIVERS WANTED
Brand New Cars (2023)
• FRIENDLY STAFF
• PARKING ON PREMISES
• GAS STATION ON PREMISES
• BEST LEASE PRICES
• FREE LOCKERS
• COMPLIMENTRY COFFEE
DAY SHIFT - NIGHT SHIFT - WEEKLY SHIFT
718.729.7777
35-11 43RD AVE. LONG ISLAND CITY, NY 11101
WBTAXI.COM


AROMARK
SHIPPING
YON KONEKSYON DIREK POU AYITI
973-690-5363
Shipping full container loads to Port-au-Prince & Cap Haïtien, and cars, trucks, buses, and construction equipment to Port-au-Prince. Receiving vehicles Mon thru Fri from 9 AM till 4 PM, Red Hook Terminal, 70 Hamilton Ave. Brooklyn, NY 11231 IN SEABOARD TRAILER OFFICE.
YON KONEKSYON DIREK POU HAITI
WEEKLY SAILING FROM NY & NJ PORTS
FASTEST TRANSIT TIME IN THE INDUSTRY
12 DAYS TO HAITI
Call us today at 917.299.3640 or 917.416.4625
Serving the Haitian community since 1995.
Nou pi rapid, nou garanti!
Email: solutions@vmtrucking.com
www.HaitiShipping.com